

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

LA VISION DE FRANCOIS NGUIMBI POUR TRANSFORMER LA CRF AU PROFIT DES RETRAITES



Longtemps considérée comme une administration perdue, incurable, la Caisse de Retraite des Fonctionnaires en acronyme CRF retrouve progressivement une image plus respectable auprès de l'opinion. Aujourd'hui, de nombreux retraités font davantage confiance à cette Caisse. Cette évolution dérive de la vision partagée de son directeur général, François Nguimbi qui entend faire sortir de l'archaïsme le mode de gérance ayant prévalu à la CRF depuis des lustres. Sa vision est soutenue par les réformes hardies qu'il a initiées il y a un peu plus de 4 ans.

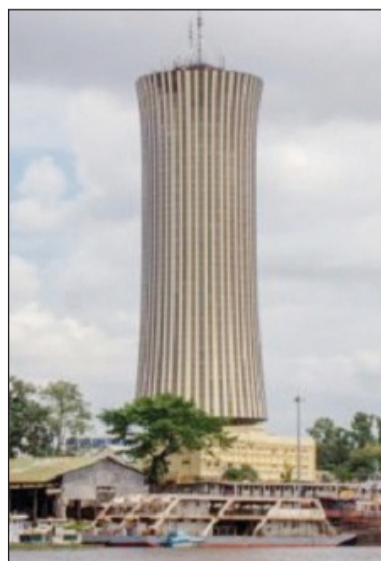
7

**DÉCRET N° 2023-1579 DU 19 SEPTEMBRE 2023
FIXANT LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT
DES ARRIÉRÉS INTÉRIEURS COMMERCIAUX
ET SOCIAUX**

2

Infrastructures publiques

LA RÉHABILITATION DE LA TOUR NABEMBA EST BEL ET BIEN À L'ORDRE DU JOUR



La remise à neuf de la mythique Tour Nabemba de Brazzaville est dans les tuyaux. En effet, la situation de cette infrastructure mise en relief depuis 2018, n'a jamais bénéficié d'une ligne budgétaire. Et pourtant, les huit lots avec les bénéficiaires des marchés ont été déjà identifiés. Faute d'argent, la structure de la Tour Nabemba, selon les spécialistes, nécessite de lourds travaux. C'est pourquoi, le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso, a pris les choses en main et a écrit au ministre en charge des finances de prévoir une ligne budgétaire relative à la réhabilitation de la Tour Nabemba.

9

Justice

L'AVION DU CONGO ILLÉGALEMENT VENDU AUX ENCHÈRES EN FRANCE

12



Crime

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE MADAME FÉLICITÉ MASSAMBA-DÉBAT



On se souvient que l'enquête initiée par la police nationale avait permis de mettre la main sur quatre présumés assassins. Parmi eux, un sujet centrafricain répondant au nom de Ayékia Bruno qui vient de faire des révélations troublantes. Ce dernier affirme qu'ils ont commis ce crime avec la complicité de la petite sœur de madame Félicité Massamba-Débat.

6

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENTREPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COPIE

**Décret N° 2023-1579 du 19 septembre 2023
Fixant les modalités de remboursement des arriérés
intérieurs commerciaux et sociaux****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique n° 36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 6-2001 du 5 février 2001 modifiant et complétant les dispositions de l'ordonnance n° 30-71 du 6 décembre 1971 portant création d'une caisse congolaise d'amortissement des emprunts souscrits par la République Populaire du Congo ;

Vu l'ordonnance n° 9-2000 du 21 juin 2000 relative à la compensation des dettes croisées entre l'Etat et les opérations économiques et au transfert des créances fiscales et douanières ;

Vu le décret n° 2018-67 du 1er mars 2018 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1880 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2023-53 du 24 février 2023 portant organisation du ministère de l'économie et des finances ;

En Conseil des ministres

DECRETE

Chapitre 1 : Dispositions générales**Article premier :** Le présent décret fixe les modalités de remboursement des arriérés intérieurs commerciaux et sociaux de l'Etat, pour la période allant de 2001 à 2021.**Article 2 :** Sont éligibles aux modalités d'apurement prévues par le présent décret, les créances enregistrées, recensées, reconnues et validées auprès de la caisse congolaise d'amortissement.**Article 3 :** La liste des créances visées à l'article 2 du présent décret est établie par la caisse congolaise d'amortissement qui assure le service et la gestion de la dette publique.**Article 4 :** La caisse congolaise d'amortissement et les créanciers éligibles aux modalités d'apurement de la dette commerciale intérieure conclueront et signeront une convention particulière permettant la mise en œuvre du choix opéré par chaque créancier éligible au titre des articles 8 et 9 du présent décret.**Article 5 :** Les ressources nécessaires au règlement de la dette validée à rembourser proviennent du budget de l'Etat.**Chapitre 2 : De l'apurement de la dette intérieure commerciale****Section : Des modalités de remboursement de la dette commerciale intérieure.****Article 6 :** Pour chaque créancier éligible, la créance nette résultant de la compensation de sa créance éligible avec les créances de l'Etat et des organismes publics, fait l'objet d'un apurement selon les modalités prévues aux articles 7, 8 et 9 du présent décret.**Article 7 :** Tout créancier éligible, qui a une créance nette inférieure ou égale à 10.000.000 de Francs CFA, est remboursé conformément à la convention particulière visée à l'article 4 du présent décret.**Article 8 :** Tout créancier éligible, détenant une créance nette comprise entre 10.000.000 et 200.000.000 de France CFA, reçoit un acompte de 10.000.000 de francs CFA après la signature de la convention particulière et choisit, pour le paiement du solde, entre les trois options suivantes :

- un paiement de solde moyennant une décote de 66% en 2024 ou ;
- une décote de 35% sur le solde avec étalement du paiement de la créance sur trois (3) annuités ;
- une décote de 25% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur quatre (4) annuités.

Article 9 : Tout créancier éligible, détenant une créance nette supérieure à 200.000.000 francs CFA, reçoit 10.000.000 de francs CFA après la signature de la convention particulière et doit choisir le paiement du solde entre les trois options suivantes :

- une décote de 66% sur le solde avec étalement du paiement de la créance sur deux (2) annuités ;
- une décote de 35% sur le solde avec étalement du paiement de la créance sur quatre (4) annuités ;
- une décote de 25% sur le solde avec étalement du paiement de la créance sur six (6) annuités ;

Article 10 : La caisse congolaise d'amortissement adresse à chaque créancier éligible une note d'information décrivant les trois possibilités mentionnées aux articles 8 et 9 du présent décret et précisant que les choix du créancier éligible doit lui être notifié dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date portée sur la notification.

A défaut de choix exprimé par un créancier, la caisse congolaise d'amortissement détermine l'option qui semble la plus en adéquation avec les ressources disponibles.

Section : Des modalités de remboursement de la dette sociale de l'Etat**Article 11 :** L'instrument principal du règlement de la dette sociale est l'émission des titres permettant de reporter et d'étaler dans le temps l'amortissement de la dette.

Aucune décote ne sera pratiquée dans le traitement de la dette intérieure volet social.

Article 12 : Tout usager dont la créance nette recensée, reconnue et validée par la caisse congolaise d'amortissement est inférieure ou égale à 5.000.000 de francs CFA, est remboursé en une fois, selon les modalités fixées par un texte spécifique.**Article 13 :** Tout usager détenant une créance sociale nette supérieure à 5.000.000 de francs CFA verra sa créance être échelonnée sur une période maximale de sept (7) ans.**Chapitre 3 : Disposition finale****Article 14 :** Le présent décret, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2023 - 1579

Fait à Brazzaville le 19 septembre 2023

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre,
chef du Gouvernement,

Le ministre de l'économie et des finances,

Anatole Collinet MAKOSSO.-

Jean-Baptiste ONDAYE.-

Le ministre du budget, des comptes publics
et du portefeuille public,

Ludovic NGATSE.-

Diplomatie

LES DESSOUS DU TÊTE-À-TÊTE DENIS SASSOU N'GUESSO ET SON HÔTE GABONNAIS À OYO

Le général Brice Clotaire Oligui Nguema qui a pris les rênes de commandement le 30 août dernier au Gabon, au terme d'un coup d'Etat militaire, était dimanche 1^{er} octobre 2023 à Oyo où il était reçu par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso. Qualifiée de visite privée, le président de la transition gabonaise a saisi l'occurrence de la présente, pour plaider la réintégration de son pays au sein des institutions sous régionales et relancer les relations entre le Gabon et le Congo qui étaient marquées ces derniers temps par quelques boules noires.



Poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et son hôte

Le rituel militaire obligeant, le président de la transition gabonaise s'est présenté au chef de l'Etat congolais en déclinant son grade, son identité et sa qualité actuelle avant de se jeter dans les bras du président Denis Sassou N'Guesso qu'il a affectueusement appelé « Patriarche ». Les entretiens entre le chef de l'Etat du Congo et le président de la transition gabonaise ont eu précisément lieu à Ngolodoua, à quelques encablures d'Edou, village natal du président Denis Sassou N'Guesso. Des entretiens qui se sont déroulés dans la plus complète convivialité. Les deux personnalités ont mis à profit cette première rencontre au sommet, pour échanger sur la situation post-coup d'Etat au Gabon. On le sait, le gouvernement de la transition avec à sa tête le général Brice Clotaire Oligui Nguema, outre la refondation du Gabon qu'il entend opérer, est à la recherche des soutiens et des alliés sûrs pour que ce pays retrouve toute sa place dans le concert des nations de l'Afrique centrale. C'est un pari de taille qui nécessite des hommes d'envergure et écoutés de par le monde, à l'instar du président Denis Sassou N'Guesso pour le réaliser. Le président de la transition gabonaise a explicitement justifié sa présence auprès du président du Congo en ces termes : « *le sens de ma visite à Oyo s'inscrit dans le cadre de ce que j'ai fait en Guinée Equatoriale. Je suis venu ici, consulter, discuter et échanger avec le patriarche, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso qui est pour nous, un atout important dans la sous région. A ce titre,*

il peut mieux expliquer aux plus hautes autorités de ce monde, ce que nous avons fait ». Il sied de noter qu'après le coup d'Etat intervenu au Gabon, ce pays a été suspendu des instances communautaires comme cela se fait dans tous les pays qui connaissent ce genre de changement anti-constitutionnel. C'est pourquoi le Gabon a été éjecté de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) dont le siège a été transféré en Guinée Equatoriale plus précisément à Malabo et la présidence confiée naturellement au président de ce pays Théodoro Obiang Guema Basogo. Cette situation est vécue par le président de la transition gabonaise comme une incongruité d'autant plus que depuis la nuit des temps, le Gabon prend toujours une part active dans ces organisations. A cet effet, il cherche des voies et moyens pour reprendre sa place au sein de toutes les institutions sous régionales. « *Depuis feu Omar Bongo Ondimba, le Gabon a toujours été un acteur de ces organisations sous régionales, notamment la CEEAC, la CEMAC et l'UA. Nous comptons reprendre notre place dans le concert des Nations* », a déclaré le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema. Parlant du sommet des trois plus grands bassins forestiers tropicaux du monde qui se tiendra du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville, le président de la transition gabonaise a indiqué que son pays participera à cette grand-messe sur l'environnement. Dans l'entourage du président Denis Sassou N'Guesso, on y

a noté la présence du ministre des Affaires Etrangères Jean Claude Gakosso qui a apprécié à sa manière cette rencontre au micro de RFI, pense que Brice Clotaire Oligui Nguema est « *un homme humble qui parle avec son cœur* ». En marge des entretiens, le président de la transition a visité quelques sites agropastoraux de la localité et déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de madame Edith Lucie Bongo Ondimba, fille ainée du président Denis Sassou N'Guesso, décédée en 2009 et qui a été inhumée à Edou dans le cimetière familial. Pour tout dire de cette visite privée, l'officier général aurait non seulement exprimé au président Denis Sassou N'Guesso sa volonté d'un rapprochement sincère entre les deux pays, mais cherche aussi à expliquer les raisons du putsch et à démontrer sa bonne foi, afin de convaincre ses voisins de lever les sanctions qui ont été infligées à son pays au lendemain du coup d'Etat.



Le président de la transition gabonaise s'incline devant la tombe de l'ancienne première-dame du Gabon

Au terme de ces échanges et autres activités en marge, le président de la transition gabonaise a regagné Libreville le même jour. Après la Guinée Equatoriale et le Congo, Brice Clotaire Oligui Nguema s'était rendu en Centrafrique le 4 octobre 2023 pour la même opé-

ration de charme. Par contre, le président Denis Sassou N'Guesso est rentré à Brazzaville le 4 octobre 2023 en début d'après-midi, après son séjour de travail de cinq jours à Oyo.

Patrick Yandza

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT ET LE TEMPS

Que ferai-je aujourd'hui ou demain ? Comment rattraper le temps perdu ?... Telles sont, entre autres, les interrogations de ceux qui veulent donner un sens à leurs lendemains, en rapport au temps. Ce temps qui évolue à sens unique et que l'on ne saurait remonter. Ce temps qui s'écoule sans considération pour les choses extérieures. A en croire certaines cultures, l'éléphant fait partie des rares animaux qui savent rattacher leurs préoccupations quotidiennes à la rotation des instants. Dès sa naissance, il est initié à la gestion du temps et sait donner la preuve de sa bonne relation à cette constante universelle qui empêche que tout dans la nature, se déroule au même moment. Ainsi, très tôt un éléphant est amené à bien tenir le calendrier et l'agenda du groupe : le temps du sommeil et des repas, le temps de la marche, le temps des longues expéditions transfrontalières.... Les anciens du groupe lui inculquent tous les contours de la relation au temps, en tenant compte de leur environnement. Ainsi, dans la vie de l'éléphant, rien ne se fait au hasard : il prend ses décisions à l'équerre, en lisant dans la position des étoiles, dans l'inclinaison du disque solaire ou lunaire. Par exemple, le cycle de ses migrations périodiques est suggéré par les saisons qu'il respecte dans leurs moindres détails... Il a une parfaite connaissance du déclenchement et de la durée de chaque phénomène naturel comme la pluie, la sécheresse ou les catastrophes

(inondations, feux de brousses, tsunamis...) ; Dans la jungle, rien ne lui échappe. Loin et proche des humains en même temps, l'éléphant a aussi conscience des phénomènes sociaux comme les guerres, les épidémies, la mort... Mais, ne pouvant prévenir la société humaine de manière explicite, il se contente de faire des apparitions que l'homme aveuglé ne saurait, ni interpréter, ni éviter. Dans la plupart des mythologies, il est saisi comme le gardien du temps ; le temps qu'il mesure non pas avec une montre, mais, avec sa seule mémoire, en harmonie avec ses entrailles. Dans la culture Africaine, l'éléphant est lui-même un indicateur du temps, puisque ses mouvements influencent souvent l'agenda de l'homme. On dit de cet animal qu'il ne se trompe jamais de temps, qu'il ne veut jamais perdre du temps. Si chez les humains « le temps c'est de l'argent », chez les éléphants, le temps se confond avec la vie elle-même : le temps, c'est la vie. Il suggère une valeur à l'homme : en toute circonstance, il faut savoir écouter l'appel du temps, le temps qui ne s'adresse ni à l'œil nu, ni à l'oreille, ni au nez..., mais au fin fond du cœur et de l'âme. « *Savoir sonder son for intérieur pour écouter la voix du temps, tel est l'un des nombreux messages de l'éléphant aux humains* », a conclu mon grand-père.

Jules Débel

PCT/USA

L'AMBASSADEUR DES USA AU CONGO DÉVOILE LES PRIORITÉS DE SON PAYS AU CONGO

Le premier tête-à-tête entre l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique (USA) au Congo Eugene Stewart Young et Pierre Moussa, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a eu lieu le 2 octobre 2023, au siège de cette formation politique à Mpila. Le diplomate américain et son hôte ont consacré leur entrevue aux priorités des USA au Congo.

En fonction en République du Congo en qualité d'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique depuis quelques mois, le successeur de Todd Philip Haskel, Eugene Stewart Young, vient d'avoir son entretien de prise de contact avec le secrétaire général du Parti congolais du travail Pierre Moussa. Le diplomate américain a remercié le secrétaire général du PCT, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé au siège de cette formation politique. Notons que cette rencontre inaugurale s'inscrit dans le cadre de la tradition diplomatique américaine. Selon cette tradition, tout ambassadeur des USA qui arrive dans un pays, doit rencontrer dès l'entame de son mandat, les grands et principaux acteurs de la vie

politique et publique. Au terme de cette rencontre, il a expliqué le caractère exceptionnel de cet entretien en ces termes : « nous avons discuté nos priorités et de nos idées. Pour cette première rencontre formelle, nous avons donc expliqué au Parti congolais du travail, les priorités de notre ambassade donc de notre gouvernement, en République du Congo (...) En même temps, j'ai écouté les priorités du Parti congolais du travail dans le pays », a-t-il signifié. Le diplomate américain a avoué qu'il a mis à profit la disponibilité du secrétaire général du PCT Pierre Moussa, pour en savoir davantage sur le microcosme politique congolais. « C'était aussi une opportunité pour moi, en tant qu'ambassadeur



Eugene Stewart Young et Pierre Moussa au terme de leur rencontre

des USA en République du Congo, de mieux comprendre la situation politique de mon pays d'accueil. Le secrétaire général du PCT a beaucoup d'expérience. Il l'a partagée avec moi et mon équipe », a-t-il fait savoir.

L'ambassadeur des USA au Congo Eugene Stewart Young, a par ailleurs évoqué avec son interlocuteur, l'importance de la jeunesse et de la femme dans la vie politique actuellement. « C'était important de mieux comprendre parce que les USA encouragent la plus grande participation de la jeunesse et des femmes dans la vie politique à travers le monde ».

Après le PCT, Eugene Stewart Young et sa délégation rencontreront d'autres animateurs du microcosme politique congolais et l'exécutif. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire l'audience que le premier ministre Anatole Collinet Makosso a accordée récemment à l'ambassadeur et sa suite. Au cours de cette audience, le diplomate américain a déclaré qu'il a échangé avec son interlocuteur sur les sujets d'intérêt commun parmi lesquels, l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

Marlène Samba

Décentralisation

LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL NANTIS DES CONNAISSANCES APPROPRIÉES

Les présidents des conseils départementaux et municipaux des douze départements du Congo disposent de l'essentiel des éléments théoriques pour accélérer le développement de leurs entités respectives. C'est à la faveur d'un atelier sur les objectifs du développement durable qui a été organisé à leur attention le 3 octobre 2023 que ces autorités locales ont reçu ces enseignements.

Initié par le ministre délégué à la décentralisation et au développement local Juste Désiré Mondélé avec la contribution du PNUD, cet atelier a informé les autorités des collectivités locales sur les approches nouvelles et les outils de la planification ainsi que du développement communautaire. Il leur a permis d'identifier les grands axes du Projet d'accélération du développement communautaire (PADEC) qui vise l'atteinte des ODD. Il a été consacré aux réflexions sur le développement économique local, son mode de planification et son exécution optimale, question de répondre aux défis de réduction de la pauvreté et de l'accès aux services sociaux de base ; les défis et les opportunités du développement local dans la perspective de l'accomplissement des ODD en milieu rural. Cette réflexion a aussi porté sur les grands axes du Projet d'accélération



Pour traverser ce ruisseau, il faut de l'argent

des ODD par le développement communautaire et sur la feuille de route du programme accé-

léré du développement économique local. C'est ainsi que, pour permettre

à la femme vivant dans le milieu rural à accéder au bien-être, la représentante du PNUD au Congo, Adam Dian Barry a exhorté les autorités locales à créer l'écosystème porteur de ce développement qui assure la desserte en services de santé, éducation, hydraulique. « La décentralisation est un outil d'autonomisation locale, un véhicule qui permet aux collectivités territoriales, aux administrations et aux populations de s'accorder sur leur développement », a déclaré Adam Dian Barry. La représentante du PNUD a insisté sur la nécessité d'inscrire les investissements urgents dans la planification locale, comme cela est le cas au Sénégal où le Programme d'accélération impacte le quotidien pour avoir doté les villes et villages de ce pays, des unités de production. Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan biennal Congo-PNUD, relatif à l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de développement communautaire pour l'accélération des ODD au bénéfice des communautés de base. Le ministre délégué Juste Désiré

Mondélé est optimiste de ce qu'il « permettra de poser les bases de l'accélération de la localisation des ODD suivant la volonté du gouvernement, de développer les communautés autocentrées périurbaines et urbaines ». Aussi, a-t-elle estimé, l'implémentation de ce projet va sans nul doute impulser une dynamique de croissance endogène, intégrée et soutenue, pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

D'où, son invite aux autorités locales à s'approprier les nouveaux instruments de développement communautaires, pour l'atteinte des objectifs visés relatifs aux 17 ODD, dont la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'énergie propre au coût abordable et l'eau propre. Cet atelier a aussi permis aux présidents des conseils départementaux et municipaux, d'exposer sur les axes prioritaires de développement de leurs entités administratives respectives. Ces axes doivent être inscrits dans le Projet d'appui au développement communautaire. Même si, rien n'est gagné à l'avance, certains défis à l'instar de l'élaboration des plans de développement local et l'accès au financement sont à rechercher à tout prix.

Marlène Samba

Dorel Eyobélé

« LES PROBLÈMES DE TCHIKAPIKA SONT CONNUS »

Au retour de sa première descente parlementaire au terme des trois sessions de l'Assemblée nationale, Dorel Eyobélé a au cours d'une interview exclusive, tiré les leçons du travail du député et fait le constat de cette nouvelle expérience. Mettant à profit cette rencontre avec leur député, les mandants lui ont transmis leur cahier des charges. Sans démagogie aucune, le député de la circonscription électorale de Tchikapika a promis le transmettre à qui de droit. Il a remercié les populations de sa circonscription pour l'accueil qu'elles lui ont réservé partout où il est passé. Dans cette interview, il témoigne de sa reconnaissance, au député titulaire en situation d'incompatibilité, Jean Jacques Bouya qui avait jeté son dévolu sur lui pour être son suppléant.

Le Patriote : *Votre descente à la base a-t-elle réussi ou échoué ?*

Dorel Eyobélé : Notre première descente parlementaire à Tchikapika s'est déroulée du 28 août au 5 septembre 2023. Nous avons sillonné 29 villages sur les 30 que compte le district, pour accomplir notre tâche parlementaire qui consiste à rendre compte aux populations des conclusions de l'activité de l'Assemblée nationale. D'une manière générale, la descente s'est bien passée. Nous en avons tiré de leçons liées au poids de la responsabilité parce que, au cours de nos échanges, les populations ont porté à notre attention leurs attentes.

L.P : *Pourquoi avoir refusé de vous rendre dans le seul village Béné ?*

D.E : Ce n'est pas une exclusion Béné est un village situé sur l'axe fluvial. Il n'est pas accessible par voie terrestre. Notre volonté d'arriver dans toutes les localités et d'échanger avec tout le monde a été contrariée par la réalité du terrain. Nous ne pouvons pas exclure un seul village. Mais, nous n'avons pas pu nous rendre dans ce village parce qu'il nous manquait de pirogue motorisée. À la suite



de cette difficulté, nous avons déposé ce qui était prévu pour Béné au village Boyoko. Nous avons eu le retour par l'intermédiaire du président du comité de village Béné. Il nous a rassurés au cours de la communication téléphonique que nous avons eue, que tout est bien arrivé. Au retour, il nous a exprimé la reconnaissance des populations. Béné nous fait confiance et sait que si nous ne sommes pas arrivés sur place, ce n'est pas de notre faute. Soyez rassurés qu'avec les habitants du village Béné nous travaillons en parfaite symbiose.

L.P : *Quel est le contenu du cahier des charges qui vous a été transmis par les populations ?*

D.E : Les problèmes de Tchikapika sont connus. Ils ne datent

pas d'aujourd'hui. Ces problèmes sont presque communs à tous les villages. Les principales préoccupations des populations tournent autour de l'enclavement, du manque du personnel enseignant dans les écoles, les Centres de santé intégrés (CSI), l'eau potable, l'électricité et l'emploi des jeunes. Voilà de façon générale les principaux problèmes qui minent la sous-préfecture de Tchikapika.

L.P : *Puisque vous parlez de l'école, avez-vous visité quelques travaux en cours dont le lycée de Tchikapika ?*

D.E : Le lycée de Tchikapika est vivement attendu. Nous avons effectivement visité les travaux de construction du lycée de Tchikapika, question de nous faire une idée sur l'avancement des travaux. De manière générale, nous pouvons dire que les travaux s'exécutent et avancent à un rythme normal. Sans faire allusion aux termes de référence du contrat, nous pouvons dire qu'au niveau des bâtiments, il ne reste plus que quelques travaux de finition. A propos des infrastructures sanitaires, nous avons reçu l'appui conséquent du ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, pour réhabiliter les toitures des CSI des villages Eboungou et Litombi. S'agissant des bâtiments scolaires, nous avons pu rénover avec l'aide du ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, les bâtiments de l'école primaire du village Ekongo. Nous remercions le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya pour son appui, son encadrement et son coaching. Sans son concours matériel et financier, nous n'aurions pas pu faire une bonne descente parlementaire.

L.P : *On croirait que les conclusions de l'activité parlementaire ont été léguées au second plan par les populations ?*

D.E : Nous avons constaté qu'elle suit ce qui se passe à l'Assemblée nationale. A Mokonda par exemple, un habitant m'a demandé pourquoi depuis le début de la mandature, nous ne sommes jamais descendus à la base, alors que vous êtes à votre troisième session. Nous lui avons répondu que le député pour effectuer une descente parlementaire doit être mis en mission par l'institution. Il peut effectuer des rencontres citoyennes. C'est ce que nous faisons depuis que nous sommes élus. Nous avons déjà fait des dons de fournitures scolaires ; doté la population des kits pour suivre la Coupe du monde Qatar 2022 ; fait des dons de pagnes aux femmes du district pendant la fête du 8 mars ; distribué des kits agricoles aux coopératives pour encourager les femmes à faire plus. Nous nous préparons à ramener à Tchikapika les 500 table-bancs qui ont été donnés par le gouvernement.

L.P : *Que dites-vous en dernier ressort aux populations de votre circonscription ?*

D.E : Les problèmes de Tchikapika sont connus. Ils sont les mêmes qui se posent à tous les Congolais sur toute l'étendue du territoire national. En tant que député, nous nous efforçons en tant que faire se peut, à apporter secours quand les circonstances l'exigent. Pour le reste, nous ferons le plaidoyer auprès de l'Exécutif pour que les problèmes posés par les populations trouvent de solutions. Nous sommes confiants que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour trouver des solutions idoines aux problèmes qui se posent aux populations de Tchikapika.

Propos suscités par Marlène Samba

Pool-DDR

LA CARTOGRAPHIE DES OPPORTUNITÉS DÉVOILÉE

La sensibilisation sur les tenants et les aboutissants du programme Démobilisation-Désarmement-Réintégration (DDR) des ex-combattants et l'identification des opportunités économiques ont été dévoilées dans les districts et communes du Pool du 26 septembre au 1er octobre 2023. Cette cartographie couvre les comités locaux de dialogue, les chefs de quartier et de village, la société civile, les confessions religieuses, les ex-combattants ainsi que les autorités administratives locales.

Cette mission a été conduite par Albert Samba, directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Elle était répartie sur les cinq axes ci-après : la commune de Kinkala, les districts de Kinkala, de Mindouli et Mayama; Goma Tsé-tsé et Mbandza Ndounga ; la commune de Kintélé et les districts d'Ignié et Ngabé ; Kindamba,

Vindza et Kimba ; Louingui, Boko et Loumou. Les délégations ainsi constituées ont sillonné tous les axes retenus. Dans chaque localité, les délégués échangeaient avec les population cibles, sur le processus DDR, l'identification des opportunités économiques propres à chaque localité ; le contenu du DDR qui a pour objectif la réduction de la violence et du développement local.



Bientôt la fin du calvaire des ex-ninjas

Cette mission a permis d'établir un répertoire et d'identifier les créneaux porteurs par zone. « On a découvert par exemple qu'à Boko, hormis le manioc, les activités génératrices de

revenus sont entre autres le potager, les arbres fruitiers, le maraichage et l'élevage des ruminants. A Mindouli, par contre, on peut procéder à l'élevage des bœufs. A Goma

Tsé-tsé, la terre est favorable à la culture de l'ananas », a expliqué Sandrine Mazandou, chargée de la communication du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Les équipes ont évalué les projets expérimentés dans certaines localités. En guise d'illustration, à Mayama, elles ont évalué les retombées de « bisalu bia kidzunu ». Albert Samba, le chef de mission et sa suite ont été par exemple informés qu'avec l'argent récolté, les populations projettent la construction d'une auberge. La fabrication des briques se poursuit et les populations plaident pour son extension aux quatorze villages du district sur les 24 autres villages qui n'en avaient pas bénéficié. Pendant les échanges, nombreux sont ceux qui croyaient qu'il s'agissait déjà du lance-

Suite page 12

ELISE THÉRÈSE GAMASSA INHUMÉE À MBAYA

L'une des figures politiques féminines les plus en vue au lendemain de l'indépendance du Congo, Elise Thérèse Gamassa a bénéficié d'un hommage du Parti congolais du travail (PCT) où elle a fait ses premiers pas politiques avant l'ultime about et son inhumation au cimetière familial à Mbaya. Ses compagnons de lutte parmi lesquels, le couple présidentiel et autres membres du PCT, sa famille biologique, les amis et connaissances ont dit leurs adieux à l'ex-présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). Elle a été enseignante irréprochable et icône du féminisme au Congo.



Le couple présidentiel rend hommage à Elise Th. Gamassa

Mort à 81 ans, un certain 23 septembre 2023 à Savigny-sur-Orge en France, cette militante dévouée de la cause féminine a marqué plus d'un Congolais de sa génération et celle qui l'a suivie. Ceux qui l'ont connue, ne tarissent d'éloges et ne cessent de lui manifester leur affection. Thérèse Gamassa a laissé perplexe le PCT, la République et la famille biologique, à en croire les propos de madame Hortense Bouanga, membre du PCT et maire de Komono dans son oraison funèbre. Elle a résumé ainsi les grandes lignes de son séjour sans pareil parmi les mortels, de cette grande dame. L'ancienne présidente de l'URFC a élu éternellement domicile le 7 octobre 2023 au cimetière familial de Mbaya qui n'est autre que le village de son époux Pascal Gamassa

dans le district de Mayoko, département du Niari. Dans l'oraison funèbre qui a été lue à cette cérémonie, il ressort que Elise Thérèse Mboumba, épouse Gamassa est née le 3 février 1942 à Ndingi dans le district de Sibiti, département de la Lékoumou.

La postérité retient que cette enseignante a été « formée à la bonne école, l'école des jeunes filles de Mouyondzi et que cette femme politique courageuse a été très engagée ». Elle a commencé la vie politique très jeune, après ses études successivement à l'école primaire Henri Mbounda à Sibiti; à l'école régionale de Dolisie et au Lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire. Elle embrasse sa carrière professionnelle d'enseignant et avance « avec courage et engagement. Elle est passée aussi par l'école des cadres à Brazzaville de

1962 à 1974, l'école Félix Tchikaya à Pointe-Noire de 1974 à 1976, l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAPA) à Pointe-Noire de 1976 à 1978 ».

A la fleur de l'âge, elle se découvre une vocation de gouvernante de la cité et s'engage dans l'Union générale des élèves et étudiants du Congo (UGEEC); elle préside l'Union des femmes panafricaines (UFPA), après la révolution des 13, 14, 15 août 1963, sous le président Alphonse Massamba Débat. Selon Hortense Bouanga qui a lu l'oraison funèbre, « à la faveur du mouvement du 5 février 1979, elle devient présidente de l'URFC jusqu'en 1984. Elle est élue au bureau politique du PCT en 1990. Plus récent, Elise Thérèse Gamassa a siégé parmi les membres du Comité d'organisation du cinquantenaire de l'Indépendance de la République du Congo, notamment dans la commission mémoire et historicité qui avait la charge de reconstituer l'histoire et la mémoire de l'accession du Congo à l'Indépendance et des cinquante ans d'Indépendance. Elle a contribué aux côtés de la commission communication, à la réalisation d'un film documentaire sur l'histoire du Congo et a participé à l'organisation du colloque international sur le cinquantenaire des indépendances des pays africains francophones ainsi qu'à l'organisation de l'exposition sur l'histoire du Congo ».

Au-delà de sa vie professionnelle, politique et associative, Elise Thérèse Gamassa a été avant tout, une épouse et mère attentionnée. « Elle a donné la meilleure éducation possible et transmis les valeurs de la vie en société à ses six enfants ». Landry Didier Gamassa, l'a confirmé dans le témoignage qu'il a fait au nom de la famille après avoir remercié le président de la République et madame, le PCT et tous ceux qui leur ont témoigné leur soutien dans cette épreuve, en ces termes « L'hommage dont tu as bénéficié va inspirer les jeunes générations. Vas, maman, nous allons devoir apprendre à vivre sans toi ». Il convient de noter qu'elle avait quitté le PCT pour intégrer l'UPADS ;

Ernest Otsouanga



Le SG du PCT s'incline devant la dépouille mortelle de la disparue

Crime

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE MADAME FÉLICITÉ MASSAMBA-DÉBAT

On se souvient que l'enquête initiée par la police nationale avait permis de mettre la main sur quatre présumés assassins. Parmi eux, un sujet centrafricain répondant au nom de Ayékia Bruno qui vient de faire des révélations troublantes. Ce dernier affirme qu'ils ont commis ce crime avec la complicité de la petite sœur de madame Félicité Massamba-Débat.



Pour l'héritage, elle a été assassinée

Ces révélations ont été faites le 6 octobre 2023, à la faveur de la descente sur le lieu du crime du procureur de la République André Oko Ngakala. Dans ses allégations le présumé assassin, Ayékia Bruno a affirmé librement devant la caméra de télé Congo : « sa sœur nous a appelé pour donner le signal de passer à l'acte dans leur domicile familial, après qu'elle soit sortie. Elle nous a indiqué où se trouvait la clé de la maison et la machette avec laquelle nous avons assassiné sa sœur aînée, alors qu'elle dormait ». Dans ses dépositions, Ayékia Bruno affirme par ailleurs qu'après l'avoir tuée, l'un de nous avait violé le cadavre. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont emporté l'argent dont le montant n'a pas été révélé et le téléphone de la

victime. Après leur forfait, les présumés criminels ont rendu compte à la commanditaire qui se trouvait dans les parages du lieu du crime.

Poursuivant ses déclarations, Ayékia Bruno a précisé qu'après le crime, ils se sont rendus dans la boutique où se trouvait la dame. Elle leur a demandé : « avez-vous pris l'argent ? Nous avons répondu oui. Puis, elle nous a demandé si la mission avait été réalisée. Nous avons également dit oui ». La procédure étant encore en cours, d'autres révélations sont encore possibles.

Rappelons que dans cet assassinat qui s'est déroulé dans la nuit du 13 au 14 juillet 2023, quatre individus avaient été arrêtés. Ce sont Ayékia Bruno, Milandou Brunel, Dzela Anglade et Ongouya Jolidor. □

LA VISION DE FRANCOIS NGUIMBI POUR TRANSFORMER LA CRF AU PROFIT DES RETRAITES

Longtemps considérée comme une administration perdue, incurable, la Caisse de Retraite des Fonctionnaires en acronyme CRF retrouve progressivement une image plus respectable auprès de l'opinion. Aujourd'hui, de nombreux retraités font davantage confiance à cette Caisse. Cette évolution dérive de la vision partagée de son directeur général, François Nguimbi qui entend faire sortir de l'archaïsme le mode de gérance ayant prévalu à la CRF depuis des lustres. Sa vision est soutenue par les réformes hardies qu'il a initiées il y a un peu plus de 4ans. Elles reposent sur le contrôle et la numérisation avec pour ambitions la bancarisation de l'ensemble des retraités.



François Nguimbi, Dg de la CRF

Le contrôle, a soutenu le directeur général de la CRF dans une interview accordée à une chaîne de télévision privée de la place, concerne autant les retraités qui perçoivent leur pension à la main que ceux dont elle est virée dans les banques. Le contrôle permet de vérifier leur nombre mais surtout de repérer parmi eux les personnes qui n'en ont pas le droit, les imposteurs. Le contrôle des retraités se fait régulièrement pour ceux qui se présentent dans les caisses de l'administration où des pièces leur sont exigées au moment où s'effectue la paie des pensions. L'obligation physique du retraité comme faisant partie des éléments du recensement, va de soi. On ne peut la payer qu'aux personnes présentes aux guichets de la CREF.

3000 retraités manquent à l'appel

Au regard du bilan dressé par François Nguimbi, il ressort que 12000 retraités ont été réellement contrôlés sur les 15000 possibles et 3000 ne l'ont pas été. Depuis les mois d'août et de septembre, ces derniers ne se font pas voir dans les caisses en vue de percevoir leur pension. Pour l'instant, le Dg se garde de toute conclusion hâtive qui pour-

rait être prise à défaut par une arrivée tardive d'une affluence de ces 3 mille retraités devant les caisses. On imagine que le directeur général de la CRF ne se fait pas trop d'illusions sur ces absences. Parmi ces retraités, pullulent, sans doute, des faussaires dont le désir de se rendre dans les caisses est inhibé par la pression qu'il met sur eux à travers des contrôles serrés. Ce qui est sûr est que François Nguimbi maintiendra cette étreinte sur eux de sorte à sortir des rangs les brebis galeuses. Il a averti qu'aucun des retraités résidant dans l'hinterland et se présentant à ses caisses ne pourra être payé in situ. Ils devront se rendre à l'agence centrale à Brazzaville avec toutes les pièces requises. Des procédures seront engagées de sorte que leur pension soit désormais virée dans les banques.

Retraité sans avoir été fonctionnaire

Cette démarche a été inspirée par les cas de fraudes massives auxquels était confronté le Dg. Des individus étaient pris en compte par la CRF sans avoir été au préalable des fonctionnaires. Cette situation anormale se rencontre également auprès des individus indécents qui perçoivent la pension indûment par voie

bancaire. Leurs dossiers à la CREF sont à première vue en règle. Mais en s'attardant sur ces dossiers, les dirigeants de cet établissement se rendus compte de l'existence des pièces falsifiées, particulièrement les arrêtés portant concession de pension. L'examen approfondi de la pièce révèle que la personne au nom duquel elle a été établie n'a jamais travaillé de sa vie. En tout cas pas comme fonctionnaire. L'exigence de faire figurer le relèvement de l'identité bancaire (RIB) et le dernier bulletin de salaires au nombre des pièces qui sont demandées pour le recensement qui démarre cette semaine, vise à identifier ces fraudeurs. Le bulletin de salaire, grâce surtout au relèvement de l'identité bancaire qui y est inséré, ne laisse planer aucun doute sur le passé de fonctionnaire de la personne dont il porte le nom. Selon, le directeur général de la CRF, François Nguimbi, ce type de triche a été rendue possible par les trous constatés dans le circuit du dossier du candidat à la retraite. Entre la CRF, l'Administration des finances, celle du Travail et le Secrétariat général du gouvernement, des intrus peuvent s'introduire en vue de scanner des dossiers puis en faire un usage frauduleux. Mais là aussi le Dg Nguimbi a trouvé la

parade. En concertation avec ses collègues impliqués dans ce processus, ils sont arrivés à instaurer un circuit administratif interne entre ces différentes entités dans le but de faire barrage aux resquilleurs. Les dossiers sont ainsi sécurisés et ipso facto la pension.

Tourner la page de la gérance antérieure

Le patron de la CRF ne fait pas mystère de sa religion sur la question. Toutes les dérives que cet établissement a connues par le passé sont dues à la mauvaise gouvernance. Elle a conduit l'opinion, à un moment donné, à le comparer aux écuries d'Augias. Des exemples frappants ont été avancés par le directeur général en vue de soutenir ces affirmations. Il a notamment

cit le cas d'une vieille dame appelée à justifier la pension qu'elle recevait régulièrement de manière indue. Elle a expliqué n'y être pour rien. Quelqu'un lui aurait demandé simplement son identité et par la suite tout s'est enchaîné pour déboucher sur la manne qui tombait du ciel au rythme de la paie des pensions de la CRF. Ainsi pour Michel Nguimbi, les contrôles et la numérisation des retraités constituent les moyens les plus efficaces en vue sinon d'éradiquer la fraude du moins de la réduire à sa plus simple expression. A en croire le Dg, la sécurisation des pensions gérées par son administration a connu une évolution spectaculaire. Ce, à la suite des virements bancaires des pensions d'une très grande partie des retraités. Ces pensions qui représentent des sommes importantes d'argent qui se chiffrent en des dizaines de milliards de frs Cfa, ne transitent plus par la CRF. De ce fait, cette dernière n'a plus la possibilité de tripatouiller là-dans. Mais il reste encore une partie importante des retraités qui sont payés à la main. L'idéal exprimé par François Nguimbi est que tous les sociétaires de l'administration, perçoivent leur pension par virement bancaire. L'intérêt sera double pour ces derniers ; la sécurisation de leur pension et l'harmonisation de la paie des pensions le même jour dans toutes les banques. Ce à quoi travaille François Nguimbi, le directeur général de la Caisse de Retraites des Fonctionnaires. De bonnes perspectives pour les retraités de la CRF qui verront leurs tracasseries disparaître.

Laurent Lepossi



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
 voyagez
 JUSQU'À
 MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
 tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
 tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01,rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

GABAC

LE MINISTRE JEAN BAPTISTE ONDAYE EN GUERRE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT DANS L'ESPACE CEMAC

Les Etats membres du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent d'Afrique Centrale (GABAC) plus que jamais déterminés à lutter contre la criminalité financière au niveau de la sous-région. C'est dans cette optique que se sont tenus récemment à Brazzaville, les travaux de la 19^e plénière de cette institution. La réunion a été ouverte par le ministre de l'économie et des finances Jean-Baptiste Ondaye, président en exercice du GABAC. Ces assises ont permis aux participants d'identifier les faiblesses et les mesures correctrices nécessaires.

Les travaux de la 19^{ème} plénière de la Commission technique interviennent à la suite des discussions tenues aux sujets des Evaluations, la conformité et des risques. Ces assises consistaient à lutter contre la criminalité financière, notamment le blanchiment des capitaux.

Le ministre en charge des finances du Congo, dressant le bilan de cette réunion a déclaré: « outre les évaluations, et au-delà de l'analyse des risques, des tendances et méthodes, vos échanges ont porté également sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la 18^{ème} plénière de la commission technique tenue en avril à Libreville, au Gabon ». Selon lui, Il ressort de cet examen, que les résultats sont plutôt mitigés. L'inscription de certains de nos pays déjà évalués suivant la procédure dite de l'ICRG du Groupe d'Action Financière (GAFI) est la



Le ministre Jean Baptiste Ondaye ne tergiverse pas avec les antivaleurs

conséquence de cet état de choses. Pour le ministre Jean Baptiste Ondaye, nul n'est besoin de relever qu'à terme, cette situation est susceptible d'impacter négativement sur

la perception de notre sous-région à l'extérieur. Poursuivant sa déclaration le ministre de l'économie et des finances a affirmé que la République du Congo a pris

la pleine mesure des enjeux stratégiques de lutte contre le blanchiment des capitaux sous l'impulsion du président de la République Denis Sassou N'Guesso qui a fait de la lutte

contre les antivaleurs, l'un des crédos de son action. « C'est ainsi que les actions sont mises en œuvre en vue de corriger les défaillances constatées dans notre pays et de lutter contre ce mal. Je citerais notamment, l'achèvement du processus d'Evaluation Nationale des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme (ENR) ; la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme assortie d'un plan d'actions triennal... », a souligné le ministre Jean-Baptiste Ondaye.

Rappelons que le GABAC qui a été créé en 2002 a pour rôle d'assurer l'intégrité du système financier au sein des Etats membres. Il est composé des six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à savoir : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et l'Etat membre associé en l'occurrence la République Démocratique du Congo (RDC).

Dim-Martie Mizère

Conseil d'administration

DES RÉOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR GARANTIR LA BONNE MARCHE DE LA BEAC

Il s'est tenu à Douala au Cameroun, le 28 septembre dernier, la session ordinaire du Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Cette session avait à son ordre du jour, onze affaires dont le point sur les réserves de change et la cryptomonnaie en République Centrafricaine. Plusieurs résolutions et recommandations ont été votées pour garantir la bonne marche de cette institution financière communautaire. C'est le ministre congolais de l'économie et des finances Jean Baptiste Ondaye qui a présidé les travaux de cette session qui s'est déroulée dans un contexte marqué par le coup d'Etat au Gabon.

Au cours de cette session, les administrateurs ont abondamment discuté de la conjoncture économique et financière des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pendant les deux premiers semestres de cette année et des perspectives à court terme. Ils ont également échangé sur la situation des réserves de change et fait le point sur le rapatriement des devises. Aussi, ils ont échangé sur la mise en harmonie de la loi régissant la cryptomonnaie en République centrafricaine. Le rapport d'activités 2022 et le Comité de stabilité financière

de l'Afrique centrale ont également occupé une place de choix dans les débats. Outre ces points, les participants à cette session ont également statué sur l'état des relations des pays de la CEMAC avec l'institution de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire international (FMI). En effet, il est de notoriété publique que plusieurs Etats membres de la CEMAC sont en programme avec le FMI, en vue de redresser leurs équilibres macroéconomiques et bénéficier des apports budgétaires de cette institution financière internationale. Ils ont adopté des nouvelles normes



La BEAC à la recherche de la performance et la résilience

du comité régional de normalisation financière (CORENOFI). Cette structure est un dispositif de régulation des systèmes de paiement de la Banque centrale qui vise à consacrer leur caractère inclusif. Il permet de fluidifier les échanges commerciaux et apporte une meilleure visibilité aux transactions interbancaires.

Il ressort aussi de cette session que le Conseil d'Administration a examiné entre autres questions, la note sur la promotion

de la pratique de la notation financière sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC en vue d'une meilleure transparence financière et une juste appréciation du risque souverain.

Les participants à cette session du Conseil d'administration, ont aussi pris des résolutions et adopté des recommandations dans la perspective de permettre à la BEAC d'être compétitive et conforme aux règles de gestion orthodoxe.

Pour garantir leur applicabilité, le Conseil d'administration a mis en place un comité de suivi au titre du troisième trimestre 2023.

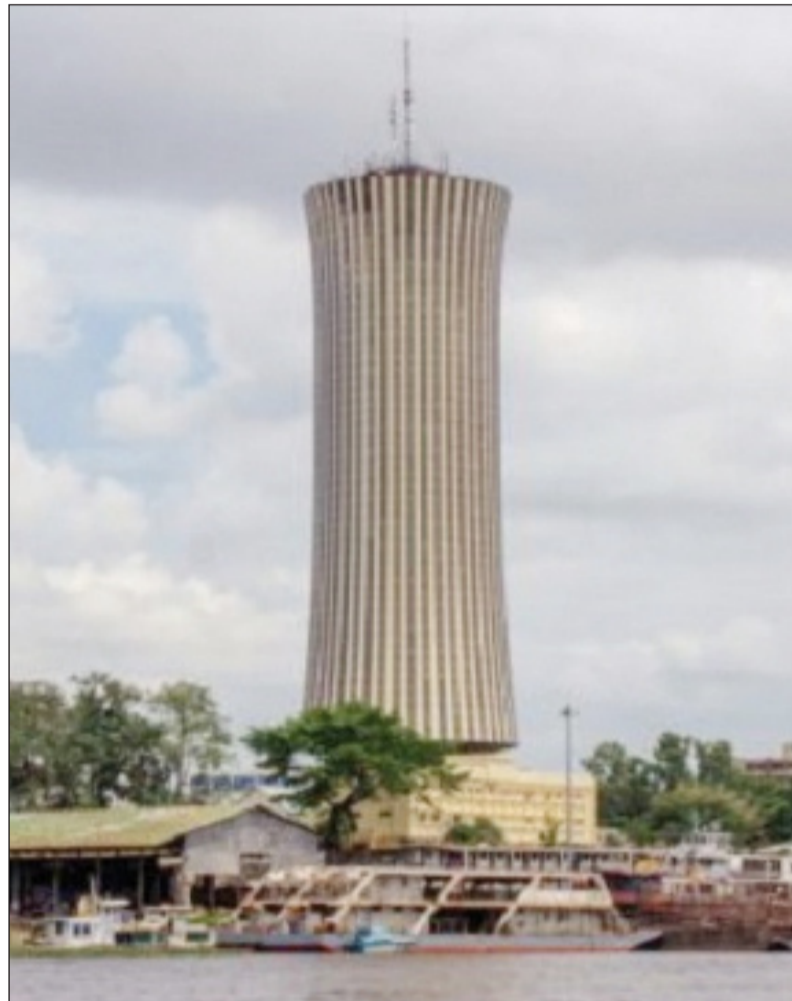
En rappel, la BEAC est une institution de la CEMAC qui regroupe six Etats de la sous région en l'occurrence, le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Centrafrique, la République du Congo et la Guinée Equatoriale.

A.O

Infrastructures publiques

LA RÉHABILITATION DE LA TOUR NABEMBA EST BEL ET BIEN À L'ORDRE DU JOUR

La remise à neuf de la mythique Tour Nabemba de Brazzaville est dans les tuyaux. En effet, la situation de cette infrastructure mise en relief depuis 2018, n'a jamais bénéficié d'une ligne budgétaire. Et pourtant, les huit lots avec les bénéficiaires des marchés ont été déjà identifiés. Faute d'argent, la structure de la Tour Nabemba, selon les spécialistes, nécessite de lourds travaux. C'est pourquoi, le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso, a pris les choses en main et a écrit au ministre en charge des finances de prévoir une ligne budgétaire relative à la réhabilitation de la Tour Nabemba.



Premier plus haut bâtiment administratif, la Tour Nabemba a été et demeure le principal monument de la capitale congolaise. Construite au milieu des années quatre-vingt, la Tour Nabemba attend actuellement une cure de jouvence complète, question de lui conférer son ossature et son éclat d'antan. La bonne volonté du gouvernement a été malheureusement contrariée par les aléas conjoncturels liés à la fragilité macroéconomique, aux insuffisances et aux ratés procéduraux dans l'attribution des huit lots du marché. En juillet dernier, la prise en main de ce dossier par le premier ministre a donné lieu au réaménagement des termes de références pour une réhabilitation complète et conforme aux règles de l'art. Une ligne budgétaire conséquente existe déjà dans le budget exercice 2023. En effet, le premier ministre Anatole Collinet Makosso ayant pris au bond ce dossier, a constaté « la non prise en compte par la délégation générale aux grands travaux qui, en application de l'article 13 du nouveau décret n°2011-843 du

31 décembre 2011, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics, devrait recevoir délégation de la maîtrise d'ouvrage dudit marché ».

Aussi, le chef du gouvernement a relevé que, « ce marché conclu depuis 2018 n'a jamais fait l'objet d'aucune ligne budgétaire de l'Etat ». Ainsi, au regard de l'urgence liée à la réhabilitation de cet édifice qui abrite plusieurs administrations publiques, le premier ministre a instruit le ministre en charge des finances de bien vouloir revisiter ce marché, afin de procéder à la rénovation de la Tour Nabemba, dans le strict respect des procédures prévues à cet effet par le nouveau code des marchés publics. Rappelons que le marché en huit lots, transmis par le ministre de l'économie et des finances Jean Baptiste Ondaye au ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, Jean Jacques Bouya, se rapportait à l'acquisition et installation des réseaux

Informatiques, de la centrale thermique, de la plomberie et des ascenseurs. Ajouter à cela les travaux de réhabilitation du système de sécurité incendie; le recrutement d'un cabinet pour une mission de contrôle technique des travaux de climatisation, plomberie, ascenseurs, système de sécurité incendie, centrale thermique et réseaux informatiques ainsi qu'au recrutement d'un cabinet pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du suivi et contrôle des travaux de : climatisation, plomberie, ascenseurs, système de sécurité incendie, centrale thermique et réseaux informatiques.

Ces marchés ont été attribués en décembre 2020, aux entreprises PI services, Congo services Acs, cabinet architecture imagerie construction Aic. D'autres entreprises en ont également bénéficié, à l'instar de la Société de diffusion de la climatisation Sarlu, groupement Coplom Codisco, groupement Ms et partenaires ainsi que du groupe Cfao technology et energy, l'ont été dans un contexte ambigu. Des principes contenus dans le nouveau code des marchés publics, de traçabilité de la dépense publique, de transparence et de bonne gouvernance n'ont pas été suffisamment observés. Certains paliers de ce marché n'offraient aucune garantie. Ce dossier qui a été ainsi repris en main par les structures habilitées a été revisité, réévalué et sera reconduit dans le budget de l'Etat exercice 2024, au cas où les fonds attendus dans le cadre du budget en cours d'exécution ne seraient disponibles. Le marché n'attend plus que la disponibilité des fonds pour être réalisé. Jaloux de leur joyau architectural, les Congolais ont raison de s'alarmer. Ils ont aussi hâte de voir leur mythique Tour Nabemba rayonner de mille feux à côté des Tours jumelles. Qu'ils s'arment de patience. Ils auront bientôt leur Tour, telle qu'elle a été au moment de sa mise en service, le 3 février 1990.

Méline Pambou,
agent Dclba

Economie fluviale

LE DEUXIÈME PÉRIPLÉ TEST DU BATEAU VILLE DE BRAZZAVILLE EST LANCÉ

Il se fait avec un peu plus de 500 passagers et plusieurs tonnes de marchandises à bord au départ de Brazzaville. Depuis le 6 octobre 2023, l'historique bateau ville de Brazzaville avance inexorablement vers Bétou qu'il devra atteindre un peu plus tôt que lors du premier essai, estime le ministre de tutelle, Guy Georges Mbacka qui a donné le coup de sifflet annonçant ce nouveau périple, comme cela a été le cas, le 27 juillet 2023 lors du premier test.



Le fleuve Congo retrouve l'ambiance d'antan

L'ambition du gouvernement est de maintenir la régularité des voyages Brazzaville-Bétou-Brazzaville par un bateau public ville de Brazzaville et aussi convaincre les opérateurs privés de la rentabilité du trajet et de ce business. Si lors de la première remise à l'eau, le trajet aller-retour avait pris un mois, cette fois-ci, la durée du voyage pourra être réduite de moitié. Et pour cause, un pousseur d'une puissance de 700 chevaux a été loué par le gouvernement et associé à celui de 800 chevaux, afin de garantir un voyage sans stress et agréable aux passagers.

Le voyage se fera sans problème, selon le ministre Guy Georges Mbacka qui prévient toutefois que les touristes ou voyageurs ordinaires, les admirateurs des paysages paradisiaques n'auront peut-être pas assez de temps pour vivre ou profiter de ces moments paisibles. Car, a-t-il fait savoir, avec 1 500 chevaux, le navire ira plus vite que d'ordinaire et le trajet Brazzaville-Bétou-Brazzaville qui est bouclé généralement en dix jours, le sera sûrement en six voire sept jours.

Par rapport au premier test technique qui était brusque et qui a aussi mobilisé assez de voyageurs, ce deuxième essai a été annoncé une se-

maine avant. Les voyageurs ont eu le temps d'être informés, de payer leurs billets et d'embarquer leurs bagages. Même les commerçants expéditeurs de colis, c'est-à-dire ceux qui font le frêt ont eu le temps matériel de bien se préparer. Voilà pourquoi, Ville de Brazzaville a quitté le quai d'embarquement avec sa capacité normale de 500 voyageurs.

Guy Georges Mbacka a aussi fait état de ce que la période d'étiage qui s'annonce en amont en novembre et décembre 2023 devra permettre de remettre à neuf le bateau en éliminant les quelques anomalies techniques qui auraient été observées. «Le bateau Ville de Brazzaville qui effectue son deuxième voyage test sur Bétou, présente quelques problèmes techniques. Pour prévenir le pire en plein trafic, nous avons loué un autre bateau en très bon état, d'une puissance de 700 chevaux pour le convoyer à destination. Au regard des dispositions que nous avons prises, nous rassurons les passagers que le trajet va s'effectuer en toute quiétude. Ce navire sera immédiatement mis à sec afin de le remettre en état », a-t-il annoncé.

Ernest Otsouanga

Insalubrité croissante à Brazzaville

LES AUTORITÉS MUNICIPALES S'ATTENDENT-ELLES À UNE INTERVENTION DU CIEL ?

Brazzaville est sale. C'est une lapalissade, tant l'environnement de la ville capitale laisse à désirer. Malgré la présence de la société Averda, chargée de la collecte des ordures, de l'entretien et de l'assainissement, Brazzaville affiche une mine digne d'une poubelle géante. De plus en plus, l'air est pollué, les conditions de vie des citoyens se dégradent dans cette cité naguère réputée pour sa verdure et son charme féérique. Le retour imminent des pluies est source d'inquiétudes supplémentaires pour les Brazzavillois qui se disent abandonnés par les autorités municipales.

Il y a peu, la directrice générale de la société Averda affirmait sans détours : « nous avons entamé avec l'Etat congolais, des négociations relatives au renouvellement du contrat de collecte des déchets. Nos équipements sont arrivés et sont prêts à être déployés sur le terrain. Cependant, avant cela, les concertations doivent être terminées et les contrats signés. Une fois cela fait, nous envisageons d'investir encore davantage dans du matériel destiné au Congo-Brazzaville ». Il s'avère qu'en juillet dernier, Averda-Brazzaville a reçu ledit matériel, en vue de la poursuite des opérations de lutte contre l'insalubrité, mais surtout d'améliorer la qualité de ses services de collecte des déchets.

Simple effet d'annonce ou ambition légitime pour l'assainissement de Brazzaville? Ce qui est sûr c'est que plus de trois mois après, le visage de la ville capitale n'a pas changé. Celle-ci ressemble plutôt à une décharge géante à ciel ouvert. Si le centre-ville présente une mine assez reluisante, les quartiers populaires eux, sont des espaces totalement malsains où d'immenses tas d'immondes continuent de joncher les avenues et rues ; rétrécissant ainsi les voies d'accès à plusieurs endroits. Pendant



Brazzaville de plus en plus insalubre

ce temps, les caniveaux sont remplis à fond et débordent avant même la première goutte de pluie. Ça et là, on trouve : des bouteilles en plastique, des sachets et ordures ménagères de toutes sortes, des cadavres d'animaux domestiques, de la nourriture pourrie et des eaux puantes...

Sans moyens d'y remédier, les populations riveraines sont forcées à cohabiter avec ces détritiques, devenus des points de convergence des souris, cafards, chiens errants et autres charognards... attirés par les déchets alimentaires qui y sont déversés à longueur de journées. Le cas le plus illustratif est sans nul doute la montagne d'ordures qui a vu le jour à Mpila, dans le voisinage de la Société des Transports Publics Urbains (STPU). Depuis plusieurs années, les populations riveraines, ainsi que les agents des administrations voisines sont condamnés à respirer l'air pollué qui sort de cette décharge improvisée, œuvre de la société Averda qui y dépose des tonnes d'ordures collectées dans la ville, au mépris des règles élémentaires d'hygiène. Est-il besoin de rappeler que cette accumulation d'objets et déchets constitue une véritable bombe à retardement pour tout

le voisinage ?

Le profond sommeil des autorités municipales

La situation d'insalubrité qui ternit l'image de Brazzaville sera bientôt insupportable, avec le retour imminent des pluies. Les problèmes d'évacuation des eaux usées, conjugués avec les tas d'ordures qui s'accumulent ne manqueront pas d'aggraver cette situation déjà alarmante.

Pendant ce temps, les autorités municipales, dont l'une

des missions est d'assurer les bonnes conditions de vie des citoyens, sont plongées dans un long et profond sommeil. Elles semblent se complaire de l'image que renvoie la ville capitale à ses nombreux visiteurs. Même à la veille du sommet sur les trois plus grands bassins forestiers du monde, qui regroupera des milliers de participants, elles ne se sentent nullement perturbées. Tout se passe comme si les principaux responsables de la ville de Brazzaville avaient pris

rendez-vous avec les mannes du Ciel et attendent une intervention miracle du Sauveur; lequel viendrait à bout de cette situation. Sinon, comment comprendre l'apathie du conseil municipal face à la dégradation continue des conditions de vie des populations? Les membres dudit conseil ont-ils réellement conscience des maladies auxquelles la population est exposée jour après jour ?

L'insalubrité, vecteurs de maladies

Des études menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans plusieurs villes africaines dressent un constat alarmant, et soulignent notamment : la prévalence de plusieurs maladies dues à l'insalubrité et le décès de nombreuses personnes du même fait. En effet, selon ces études, plusieurs cas de décès intervenus dans les villes africaines, sont imputables à un environnement de vie ou de travail insalubre. Ainsi, sur les 133 affections observées, dont des maladies infectieuses, celles non-transmissibles comme le cancer, les accidents cérébraux vasculaires et autres morts violentes..., il a été établi un lien de causes à effets avec l'environnement pour 101 d'entre elles. Les causes environnementales de certaines affections approchent ou dépassent parfois les 50%. N'est-ce pas qu'un environnement insalubre favorise la reproduction des moustiques à l'origine du paludisme ? Cela n'est un secret pour personne : cette maladie infectieuse parasitaire constitue l'une des principales causes de décès au Congo.

Jules Débel

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal Le PATRIOTE

Alerte rouge !

UN PRÉDATEUR FINANCIER SERAIT ACTIVEMENT RECHERCHÉ AU CONGO

De sources généralement bien informées, il s'avère qu'un prédateur financier de nationalité togolaise, serait activement recherché au Congo-Brazzaville. L'homme qui se fait passer pour Kone Ben Aziz, s'appellerait en réalité Ghislain Awaga. Au Congo où il venait de poser ses valises, il aurait déjà créé une entreprise immobilière sous son faux nom. Aujourd'hui porté disparu, ce détrousseur se serait volatilisé avec quelques centaines de millions de francs CFA, escroqués auprès des Congolais. L'affaire fait grand bruit au Togo où ses nombreuses entreprises frauduleuses ont déclenché une vague de colère et de méfiance.

Le modus operandi de cet escroc de grand chemin consiste à promettre des investissements lucratifs et à collecter d'importantes sommes d'argent, avant de disparaître sans trace. L'alerte a été lancée le 24 août dernier par une certaine Louisa Manguila qui a rapidement découvert la véritable identité du fameux Kone Ben Aziz. En utilisant la reconnaissance faciale, il s'est avéré que cet homme n'est autre que Ghislain Awaga, un personnage ayant un lourd passif d'escroquerie dans son pays d'origine, le Togo où il a levé près de 60 milliards de francs CFA en un temps record auprès de la population, avant de disparaître miraculeusement. □

Recherche scientifique

UN CONGOLAIS INVENTE UN CAPTEUR FILTRE DE CARBONE

Alain Brice Niama, un congolais vivant aux Etats-Unis a inventé un capteur filtre de carbone. La présentation de cette invention a eu lieu le mercredi 20 septembre 2023 à Brazzaville. Celle-ci est une avancée très significative dans la lutte contre le changement climatique.



Alain Brice Niama, l'inventeur

Le capteur filtre de carbone consiste non seulement à séquestrer le carbone en vue de lutter contre le réchauffement de la planète, mais aussi à le convertir en encre indélébile ou en papier ministre sécurisé contre la falsification numérique des documents.

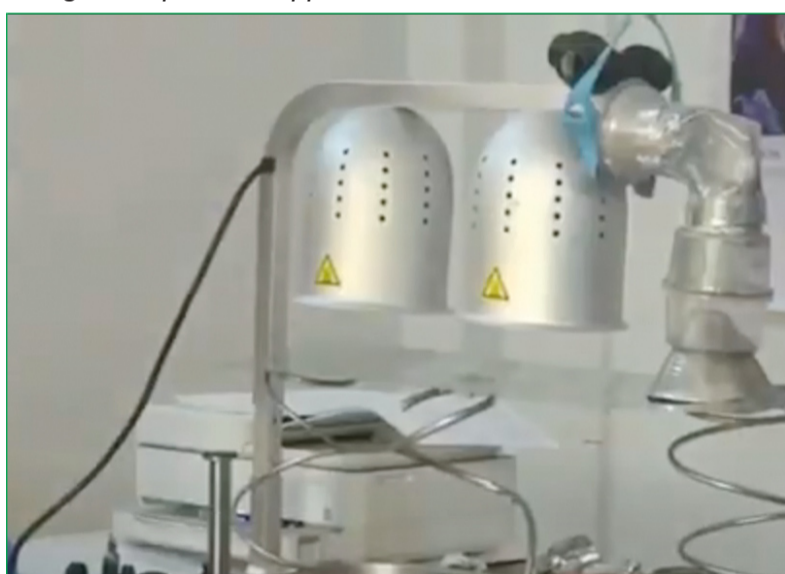
« L'importance de notre invention à laquelle le Congo doit s'identifier, s'explique par le fait que le monde entier est en train de lutter contre le changement climatique, en attaquant le CO2. Mais comme le CO2 est un gaz qu'on ne peut pas capturer dans l'air, nous n'absorbons pas seulement le CO2, mais aussi nous le convertissons en une encre indélébile pour qu'il soit une matière écologique », a indiqué l'inventeur.

Par ailleurs, il a souligné l'importance de cette invention pour le Congo tout en vantant ses mérites et son génie créateur en ces termes : « c'est important pour le Congo de

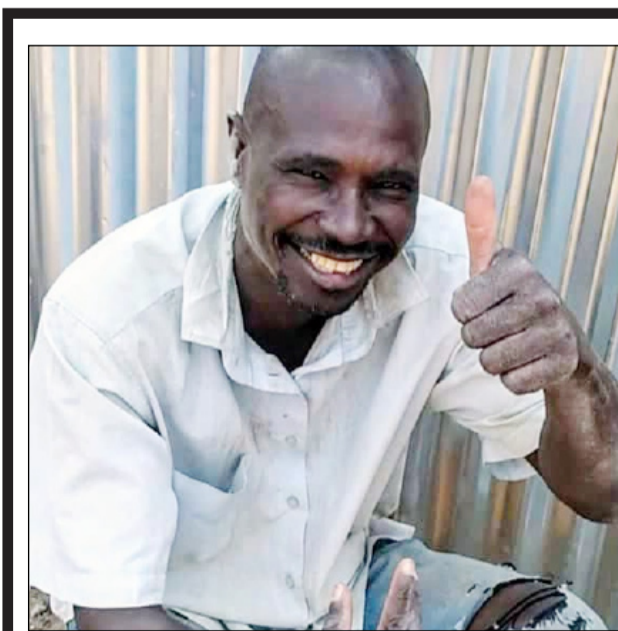
s'arrimer aux nouvelles méthodes internationales de lutte contre le réchauffement climatique et de montrer que le Congo est aussi capable d'apporter ses connaissances parmi tant d'autres pays. On n'oublie pas que nous n'avons pas de bonnes écoles comme certains, alors que nous avons des gens capables d'apporter

certaines connaissances ». Notons que l'inventeur congolais, Alain Brice Niama est médaillé du concours international de la foire de Paris et médaillé d'or du salon international des inventions de Genève qui s'est tenu du 26 au 30 avril 2023.

Dim-Martie Mizère



Le capteur filtre de carbone en question



NÉCROLOGIE

Le président de l'Association « Sauve-Toi » du marché Bourreau dans le premier arrondissement Makélékélé a le regret d'informer les associations des autres marchés du décès d'un de leur membre **Nzaba Bitémo Bienvenu**, survenu à Brazzaville dimanche 1er octobre 2023 des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Mbouono, arrondissement 8 Madibou.

HUMEUR

UNE FEMME LUTTE CONTRE UN BOA GÉANT ET GAGNE LA BATAILLE

La scène digne d'un film hollywoodien s'est déroulée au cours d'une partie de pêche à la corbeille, à la périphérie d'Etoumbi, précisément dans les eaux d'un ruisseau dénommé "Pèmbè". Dans ce plan d'eau sans envergue, maman Yvonne, la cinquantaine révolue, a été attaquée par un boa géant embusqué dans la boue et les herbes mortes. Sans doute à la recherche d'une proie facile, le serpent a attaqué sa victime par surprise. Le corps à corps entre Yvonne et le boa déchainé a duré plusieurs instants. Yvonne a eu la vie sauve grâce à sa bravoure et à l'intervention quoique timide de sa fille et sa belle-fille qui



l'accompagnaient dans cette partie de pêche.

Ainsi que le veut la pratique, après avoir vidé de son eau, la zone de pêche retenue, Yvonne et ses deux compagnes étaient heureuses de passer à la seconde étape, celle consistant à recueillir, sinon à ramasser les poissons. A en croire Yvonne, cette partie de pêche s'annonçait particulièrement fructueuse : « il y avait beaucoup de poissons », témoigne-t-elle, tout sourire.

Pendant que ses deux complices se contentaient des petits poissons qui traînaient dans la boue, madame Yvonne elle, allait fouiller dans les frayères où se cachent généralement les plus gros. Tout de suite, son attention a été attirée par la tête d'une énorme créature qu'elle assimilait à un gros poisson. Mais, elle avait du mal à l'identifier. C'est alors qu'elle a fait signe à sa fille et à sa belle-fille de la rejoindre, afin de maîtriser ce poisson. Juste à côté, sa belle-fille aperçoit quelque chose qui ressemblait à un poisson de taille moyenne et elle s'est précipitée de le couper avec sa machette, sans savoir qu'il s'agissait en réalité de la queue du boa. Légèrement touché, ledit boa est sorti brusquement de sa cachette, avant de se jeter de tout son corps sur Yvonne. Commence alors un grand duel entre les deux belligérants. Le boa s'est enroulé plusieurs fois autour de sa victime et s'est mis à l'étrangler. Heureusement, cette dernière ne s'est pas laissée faire. Au contraire, cette femme réputée pour sa témérité légendaire, a agrippé le boa par le cou, appelant ses compagnes au secours. Dans un premier temps, les deux jeunes femmes gagnées par une grande panique, ont tenté de s'en fuir. Mais, ne pouvant laisser leur maman se battre seule contre l'énorme serpent, elles ont résolu de la défendre, coûte que coûte. Armées de coupe-coupe mal aiguisés, elles se sont rapprochées des deux belligérants, et ont commencé à assommer le boa de coups, tout en évitant de blesser leur pauvre maman. Cette précaution a fait durer le duel. Car, il fallait tuer le boa et préserver la vie de maman Yvonne.

Alors que le boa se montrait de plus en plus agressif, Yvonne elle, multipliait les appels au secours, demandant aux jeunes femmes de s'armer de courage. Tel un chef de guerre, elle s'est mise à orienter leur action et à les inciter d'accabler le serpent de leur machette. Celles-ci ont redoublé d'ardeur, jusqu'à couper le boa en morceaux ; libérant ainsi maman Yvonne de l'état dans lequel elle était prise. En fin de compte, elle a perdu sa machette au cours de ce combat, et s'est retrouvée avec quelques écorchures au cou et à la hanche. Quant au boa géant long de près de 6 mètres, il a été défait, taillé en pièces et mis en vente sur le marché local.

L'héroïsme et la force herculéenne de maman Yvonne sont salués par l'ensemble de la communauté. Aujourd'hui, cette dame de fer ne passe plus inaperçue.

Jules Débel

Justice

L'AVION DU CONGO ILLÉGALEMENT VENDU AUX ENCHÈRES EN FRANCE

C'est dans ce cadre que l'ambassadrice de France au Congo Claire Bodonyi a été reçue par le ministre des affaires étrangères Jean Claude Gakosso pour lui faire part du mécontentement du Congo du fait de la vente aux enchères de l'avion de la République du Congo à Bordeaux en France. Pour le ministre congolais, cette vente n'est pas conforme aux conventions internationales. Le ministre Jean Claude Gakosso était assisté au cours de cette rencontre de ses deux collègues : Thierry Mougalla, ministre de la communication et Aimé Ange Wilfrid Bininga ministre de la justice.



L'ambassadrice de France au Congo reçue en audience par le ministre des affaires étrangères au sujet de la vente illégale du Falcon 7X du Congo

Cet avion qui appartient à la République du Congo fait également office d'avion de commandement du Président de la République Denis Sassou N'Guesso. Pour preuve cet avion arborait les armoiries du Congo dont le drapeau national. Il était également estampillé République du Congo. En dépit de ces éléments d'identification avérés, le juge français a procédé à la vente aux enchères de cet appareil au prix de sept millions cents euros. Il sied de noter que Madame Claire Bodonyi ambassadrice de France au

Congo a été convoquée au ministère des affaires étrangères en tant que représentante de son Etat. Mettant à profit sa présence au ministère des affaires étrangères, les trois ministres du Congo ont parlé de l'excellence des relations amicales qui existent entre la France et le Congo ainsi que de l'acte inamical que vient de poser le juge français en vendant un bien protégée par les conventions diplomatiques de Vienne établies depuis 1961. Rendant compte de cette rencontre, le ministre de la communication a déclaré : « Le

ministre Jean Claude Gakosso a exprimé au nom du gouvernement congolais son mécontentement. Il lui a par exemple signifié que dans toutes les conventions internationales qui ont été signées par les Etats, il y a le principe de l'immunité des biens qui appartiennent de manière souveraine aux Etats, tels que l'ambassade (...) qui ne peut pas être saisie ; un compte bancaire appartenant à une ambassade (...) qui ne peut pas être saisi ; un avion appartenant à un pays, mis à la disposition du président de la République qui ne peut pas être saisi, moins encore



vendu ».

Le Congo tient à user de tous les moyens légaux et notamment ceux que offre le droit pour entrer en possession de son patrimoine qui a été illégalement saisi et bradé par le juge français. A ce sujet, le ministre Thierry Mougalla affirme que les procédures sont encore en cours et pense que le juge finira par dire le droit. Poursuivant sa déclaration, le ministre de la communication a martelé : « nous espérons obtenir gain de cause à tous les niveaux que cette affaire sera portée. Nous avons rappelé que ce type d'actions (...) à l'encontre de l'Etat congolais ; des procédures qui sont souvent vexatoires parce qu'elles ont tendance à humilier (...) ne doivent pas rester sans conséquences. La France est un pays ami ; la France est un pays avec lequel nous partageons une histoire commune, mais le ministre des affaires étrangères a tenu au nom du gouvernement à exprimer ce

mécontentement ».

Rappelons que ce Falcon 7X qui a été adjugé mardi aux enchères à moins d'un tiers de son prix réel, a été saisi en juin 2020 à Bordeaux, alors qu'il s'y était rendu pour des travaux de maintenance. Le nouvel acquéreur dont l'identité n'a pas été révélée avait trois jours pour régler le solde de son achat, à en croire les propos du commissaire-priseur Vincent Pestel-Debord. Cet avion qui cumule à peine 1200 heures de vol, ne devrait pas coûter sept millions cent euros seulement. Cette vente par le juge français fait partie d'une procédure judiciaire engagée contre le Congo depuis des décennies par Mohsen hojeij, un homme d'affaires libanais et patron de la société Comsimplex. Une société qui a cessé ses activités au Congo depuis des lustres et qui a esté l'Etat congolais en justice pour réclamer une dette.

Alexandre Ôgnégné

LA CARTOGRAPHIE DES OPPORTUNITÉS DÉVOILÉE

Suite de la page 5

ment du programme DDR. Il s'agissait plutôt d'une mission de sensibilisation sur ce programme et sur les opportunités économiques spécifiques à chaque localité qu'on pouvait exploiter pour booster le développement local. Le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a par ailleurs affirmé que la mission a été une réussite. « On a vu l'adhésion des populations. La plupart des cibles attendues étaient présentes. Les populations et les ex-ninjas s'impatientent et leurs attentes sont nombreuses. Chacun se demande sur ce qui freine l'effectivité du programme », a indiqué Albert Samba le chef de la mission. Dans ses réponses aux préoccupations des populations cibles, le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants rassure que rien ne

freine le processus. « Le haut-commissariat est prêt. Le processus se poursuit et il n'est bloqué par personne. Le programme va être lancé par des hautes autorités dont la plupart ont un agenda sans espace vide ». Il convient de noter que cette mission a contribué à la redynamisation des comités de dialogue, permis d'évaluer les conditions de travail et de comprendre ce qu'ils ont fait du matériel informatique et bureautique qu'ils ont reçu récemment de leur bienfaiteur. « Ces comités travaillent en harmonie avec les autorités locales et jouent leur partition dans la réduction de la violence. Ils servent de ponts dans la prévention des conflits et le règlement des litiges. C'est un élément important, un service de plus pour le mieux vivre ensemble », a indiqué Albert Samba.

Henriet Mouandinga

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
 Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Communication

LE CSLC DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉ ET SOUTENU

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) est de nouveau dans l'air du temps. Ces derniers jours, de son bureau situé au deuxième étage de l'immeuble du ministère de la justice, le président Philippe Mvouo enchaîne les réceptions. A la faveur de ces multiples réceptions, il échange non pas seulement des informations sur les missions de l'institution de régulation, Philippe Mvouo reçoit aussi des éloges et des soutiens de la part de ses partenaires.

La réception la plus récente est celle qui a mis le président du CSLC Philippe Mvouo face à Beaudouin Hamuli, ambassadeur représentant du président de la Commission et chef du bureau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Le diplomate Beaudouin Hamuli a saisi cette opportunité pour garantir au CSLC le soutien plus que jamais direct dont bénéficiera désormais le CSLC de la CEEAC. Aussi, le CSLC a été formellement informé que cette institution communautaire a désormais une représentation à Brazzaville et qu'elle continuera à travailler avec le conseil.

« La CEEAC va soutenir les efforts du Conseil. Je suis venu aux sources de l'information, écouter le président sur les leçons qu'il tire du

travail d'accompagnement, de contrôle et de renforcement des médias depuis la fin du processus électoral qui a commencé en 2021. Un travail qui s'est achevé récemment avec l'élection du sénat. Du travail a été fait pendant tout ce processus électoral. Nous suivons pour le compte des douze pays membres de la CEEAC, l'évolution démocratique et les processus électoraux. Nous en tirons des leçons. En plus, c'est important de comprendre ce qu'il faut faire, pour aider au développement harmonieux du processus pour le bien des populations et des Etats », a indiqué le diplomate.

Réagissant aux propos rassurants du représentant de la CEEAC, le président de CSLC n'a pas fait mystère de ses sentiments : « c'est une collaboration qui est établie et, nous travaillons avec cette grande



Philippe Mvouo et Sébastien Puntunrello

institution sous régionale qui est désormais installée ici et cela nous réjouit. La CEEAC s'intéresse à la vie démocratique, donc à la vie des médias, en leur qualité de porteurs des valeurs démocratiques. Nous travaillerons avec la représentation de la CEEAC sur cet axe, pour continuer à promouvoir les valeurs de la démocratie en suivant le travail des médias qui doivent avoir des programmes diversifiés. Nous sommes rassurés du soutien de la CEEAC pour que le CSLC continue de travailler sereinement, afin d'être tou-

jours utile aux médias et aux professionnels de l'information et de la communication ». Le président du CSLC a fait part des grands problèmes que connaît son institution et dont elle est incapable de trouver des solutions seule. « En passant par la CEEAC, on a bon espoir que les chefs d'Etat peuvent en tenir compte et trouver les solutions idoines », a-t-il poursuivi.

Avec le responsable de Canal+ international, il a été question de l'évolution des chaînes et des programmes mais aussi du piratage. Sur ce fléau

qui frappe le monde entier aggravé avec l'avènement de la télévision diffusée sur internet (IPTV) et de nombreux programmes diffusés illégalement. Ce phénomène cause un manque à gagner à Canal+, avec le gros risque de perte d'emplois et de régression du secteur

de l'audiovisuel. En effet, Sébastien Puntunrello et Philippe Mvouo ont également parlé des dispositions qui peuvent être prises. « Nous aurons besoin du Conseil et son président qui nous a d'ailleurs rassuré qu'il est de notre côté dans ce combat. Mais il va falloir que ces mesures puissent trouver leur application pour le bonheur de tous », a déclaré le directeur de mission affaires corporate du groupe Canal+ international.

Marlène Samba



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Des bandits agressent un jeune pasteur

La scène s'est passée samedi dernier au quartier Manianga, dans la partie nord de Brazzaville où un jeune pasteur a été violemment battu par des bandits de grand chemin. L'homme de Dieu s'est séparé avec sa femme parce que la mère de cette dernière ne voulait pas de cette union. Pour cette mère, sa fille n'avait pas de bonnes perspectives auprès d'un pasteur. Le couple a donné naissance à un fils de cinq ans qui vit avec sa famille maternelle. Bien que n'étant plus ensemble, le pasteur en tant que père géniteur, avait rendu visite à son fils chez sa mère. Il a profité de l'occasion pour laisser l'argent devant servir à la préparation de la rentrée scolaire de l'enfant. A son retour aux environs de 20 heures, il a été agressé par un groupe de jeunes gens qui l'ont violemment battu. L'homme de Dieu a tenté de se défendre en vain. Sentant des gens venir pour secourir le pasteur, les bandits ont pris la fuite. L'infortuné qui s'est retrouvé avec quelques blessures sur la tête, a été conduit dans un centre de santé pour des soins. Pendant l'altercation le pas-

teur a reconnu un des agresseurs qui a été rattrapé. Ce dernier a avoué qu'ils avaient agi sur ordre de la mère à la fille qui continue de nourrir une haine viscérale contre le jeune pasteur bien qu'ayant réussi à casser l'union du couple.

◆ Nuisances sonores à côté d'une école primaire

Dans la rue Franceville à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, les élèves d'une école privée ayant un mur mitoyen avec un restaurant de fortune ont connu la semaine dernière des perturbations aux heures de cours. En effet, la tenancière de ce restaurant fréquenté par les taximen et ceux qui font des petits boulots, arrose de musique mondaine les petits écoliers qui tendent les oreilles dehors au lieu de suivre les enseignements de leurs maîtres. Devant ce vacarme, le promoteur de l'école est venu faire des remontrances à la propriétaire du restaurant. Cette dernière a retourné qu'elle faisait le commerce au même titre que lui. Les clients du restaurant ont pris le parti pour le promoteur de l'école avant l'intervention du chef de bloc qui a été informé de cette situation.

La tenancière du restaurant est revenue à de meilleurs sentiments et joue la musique à partir de 18 heures comme cela se faisait au bon vieux temps.

◆ Un homme fait taxi sans permis de conduire

Un taxi 100/100 bondé de clients avance vaille que vaille sur la chaussée. Son tuyau d'échappement vomit une fumée noirâtre à tuer des moustiques et mouches après son passage. La voiture soumet les clients à un swinguer dans tous les sens comme sur une piste de danse. L'un de ses pneus, plus petit que les trois autres, est totalement déformé et prêt à éclater. A un croisement, le chauffeur fonce sans s'arrêter et manque de heurter un gros camion qui avait la priorité sur l'artère principale. Alors surgit un policier qui fait signe à celui-ci de stopper et lui demande ses papiers. Il n'a pas de permis. A la remarque faite sur son pneu inadapté, il répond au policier : « chef si je ne roule pas les enfants ne vont pas manger ». Devant la situation de ce chauffard qui non seulement n'a pas de permis mais qui conduit un moyen inadapté, le policier demande aux passagers

apeurés par l'accident manqué de sortir du véhicule.

◆ Faire la fête sans cotiser pour les obsèques

Un homme est mort. Pour l'inhumer, le chef de famille a instauré une cotisation comme cela se fait souvent en pareille circonstance. Un gros cahier est acheté et déposé sur une table placée au milieu de la parcelle. Certains parents cotisent, d'autres se rétractent en évoquant des raisons qui gravitent autour de la galère qui sévit dans les foyers après les dépenses effectuées pour la rentrée scolaire des enfants. Paradoxalement, le jour des obsèques, la plupart de ceux qui n'avaient pas cotisé portent des uniformes confectionnés chez un tailleur. Après l'inhumation du corps, ils ont offert de copieuses libations à leurs copines dans les bars, VIP, caves et d'autres débits de boissons avant de finir leur folle soirée dans des night-clubs. En tant que membres de la famille, ils n'ont pas cotisé pour les obsèques mais ils ont fait la fête. Ce comportement qui est plusieurs fois observé au sein des familles est regrettable. □

Enseignement

UNE RENTRÉE SCOLAIRE MI-FIGUE, MI-RAISIN

La rentrée scolaire 2023-2024, le 02 octobre dernier sur l'ensemble du territoire national a donné lieu à un constat mi-figue, mi-raisin. A l'enseignement général où le ministre de tutelle a fait la ronde de quelques établissements scolaires de Brazzaville pour se rendre compte de l'effectivité de cette rentrée, la présence des enseignants a été notoire pendant que de nombreux élèves ont joué aux abonnés absents.

Une rentrée scolaire mitigée qui se justifie certainement par l'impréparation des parents d'élèves issus des familles modestes, ces dernières éprouvant des difficultés financières pour subvenir aux besoins scolaires de leur progéniture. En attendant l'on est bien conscient que l'examen de fin d'année se prépare dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire. Au passage, un clin d'œil aux personnes de bonne volonté, notamment certains représentants des circonscriptions électorales du pays qui, ici et là pour le succès de la rentrée scolaire, sont sortis de leur cadre pour aller faire des gestes philanthropiques, en apportant des dons de kits scolaires aux élèves démunis. Question de soulager les peines des parents. En revanche, à l'enseignement technique et professionnel où le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a également sillonné certains établissements de la ville capitale relevant de sa compétence, les élèves et les enseignants ont répondu massivement à l'appel du gouvernement, le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024 placée sous le signe de la lutte contre les violences en milieu scolaire. A cet effet, le Conseil consultatif de la jeunesse a invité les apprenants à observer la discipline durant les neuf mois de classe. « *Le message est de dire aux nombreux jeunes qu'ils redoublent d'efforts et que la discipline soit au rendez-vous, les deux ministres déjà dans leurs rondes respectives, se sont dit satisfaits de l'application du décret relatif au port de la tenue scolaire uniformisée. D'autres mesures prises vont être appliquées, et le Conseil consultatif de la jeunesse jouera sa partition* », précise le message.

Les enseignants déserteurs mis à l'index

La période scolaire est un moment important de la vie nationale dont la réussite dépend de la présence de tous les acteurs à leur poste. Malheureusement, force est de constater que certains enseignants ont acquis la mauvaise habitude de tourner au fiasco les rentrées scolaires. Ils continuent sans raison valable, à prolonger leurs vacances comme pour braver les textes et narguer l'autorité établie. Ils traînent à Brazzaville ou ailleurs pour ne regagner leur lieu de travail



Le ministre a été sur le terrain pour constater l'effectivité de la rentrée scolaire

que deux à trois mois après la rentrée, quand ce n'est pas au début ou au milieu du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire. On parlerait d'une rentrée à deux vitesses dont l'une dans les grandes villes et l'autre vitesse dans l'arrière-pays. Cette pagaille orchestrée par une race d'enseignants déserteurs compromet ainsi les chances de réussite aux examens des élèves de l'hinterland, qui n'arrivent pas toujours à épuiser les programmes scolaires.

La balle est donc dans le camp des responsables de l'éducation, en premier lieu, les directeurs départementaux de l'enseignement placés à tous les niveaux. Ces derniers devraient logiquement sanctionner les récalcitrants, afin d'arrêter cette anarchie qui se développe en toute impunité ces dernières années. Quant aux élèves qui n'ont pas pu accéder en classe supérieure l'année écoulée, ils n'ont pas à s'inquiéter, car ce

n'est que partie remise. Il suffit pour eux, de redoubler d'effort et de prendre conscience de leur avenir quand on sait que le succès est au bout du travail efficace, et non en faisant preuve de paresse ou d'actes d'indiscipline à l'école. En d'autres termes, les études prises au sérieux, mènent indubitablement à la réussite certaine qui donne un statut professionnel et social respectable. Que ces enfants prennent l'exemple de leurs aînés

devenus aujourd'hui cadres, et faisant à la fois la fierté de la nation et de leurs familles respectives, grâce à l'école. A ce sujet, le premier ministre, chef de gouvernement, Anatole Collinet Makosso, exhortait les élèves, il n'y a pas longtemps, à prendre les mesures de leurs responsabilités, à savoir faire leur devoir, comprendre que l'école, c'est par l'effort, et c'est en étudiant tous les jours qu'on obtient de bons résultats. Ceux qui réussissent, a-t-il poursuivi, ont compris qu'« *on ne peut pas faire confiance aux marchands de sujets et à ceux qui leur promettent le diplôme, moyennant de l'argent. Ils travaillent et retranscrivent sur les copies tout ce qu'ils ont accumulé comme savoir à l'école* ».

C'est le moment d'interpeller également les parents d'élèves pour qu'ils jouent leur rôle dans l'encadrement de leurs enfants. Ils ne doivent pas perdre de vue que les écoles congolaises, notamment dans les grandes villes du pays sont hantées ces dernières années par le spectre de la violence perpétrée par des élèves délinquants. Ces bandits qui n'ont autre que de perturber la quiétude des enseignements dans ces temples du savoir. Ils ressemblent à des parasites qui méritent d'être mis hors d'état de nuire, avec l'application des fortes mesures prises par le gouvernement pour éradiquer ce fléau.

Gulit Ngou

Bureau Congolais du Droit d'Auteur

LE COMITÉ DE DIRECTION SOLLICITE L'AIDE DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉGULARITÉ DE LA SUBVENTION

Cet appel à l'aide a été lancé la semaine dernière à Brazzaville au cours de la 3^{ème} session du Comité de direction du Bureau Congolais du Droit d'Auteur (BCDA), pour permettre aux artistes musiciens congolais de percevoir leur droit, fruit de leurs œuvres.



Les auteurs-compositeurs face au bureau du BCDA

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de cette session, au nombre desquels l'évaluation du budget exercice 2024 adopté lors de la dernière session ; la question de la subvention de l'Etat qui fait partie des recettes devant

alimenter le budget du BCDA ; l'examen de l'opération Taxi, une autre ressource qui alimente ce budget ; le nouveau règlement intérieur qui a été adopté par les administrateurs, car le cadre juridique du BCDA était devenu vétuste.

« *Nous nous sommes rendu compte que la subvention de l'Etat vient avec beaucoup de difficultés. C'est l'occasion d'exhorter le gouvernement pour qu'il aide davantage le BCDA, de sorte qu'il reçoive plus régulièrement cette subvention* », a fait savoir le directeur du BCDA, Philippe Kanga.

Au sujet de l'opération Taxi, Philippe Kanga a dit que cette opération s'est bien déroulée, mais il y a eu des agents qui ont brillé par des comportements blâmables. « *Le comité de direction n'avait pas lancé officiellement l'opération taxi, cependant certains agents se sont permis de la lancer sans que les autorités ne soient avisées. Le comité a été sévère à ce sujet* », a-t-il répété.

Les médias en tant que grands consommateurs des œuvres de l'esprit, doivent payer la redevance des droits d'auteur, a signifié Philippe Kanga, en

expliquant que le ministre de la Communication et des médias, M. Thierry Lezin Mougalla, a instruit et ordonné à ses services de produire des relevés d'écoute. « *A ce niveau, c'est déjà un pas en avant, nous comprenons que l'appui du gouvernement devient une réalité* », a-t-il poursuivi.

Selon lui, l'objectif est d'aller vers une répartition objective et équitable, en faisant bénéficier à l'artiste la redevance des droits d'auteur en fonction de l'utilisation de ses œuvres. Or, il se fait actuellement une répartition sociale où l'on donne à tous les artistes du fait de leur nom.

« *Désormais les bénéficiaires des droits d'auteur sont les musiciens dont les œuvres sont suivies et/ou écoutées. En procédant de la sorte, nous encourageons les artistes à fournir un travail de fond car, il n'y a pas de BCDA sans des créateurs capables de produire les œuvres qui soient susceptibles de générer la redevance des droits d'auteur* », a conclu M. Philippe Kanga. Les textes révisés du règlement intérieur ont été transmis aux autorités pour le bon fonctionnement du BCDA.

G.N.

Handball

UN SIGNAL FORT DE LA DGSP

C'est depuis samedi dernier que les 44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions de handball sont entrés dans le gouffre de l'histoire. Sans surprise aucune, les Angolaises et les Egyptiens ceux d'Al Ahly sont montés sur le toit de l'Afrique.



Une phase de jeu

Evidemment, on s'y attendait. Le handball africain au féminin est monopolisé, depuis des années par des Angolaises du Primeiro de Agosto ou du Petro-Atletico alors qu'en version masculine ce sont les Egyptiens du National Al Ahly qui règnent sans

partage. Les années passent et se ressemblent et cela commence à créer comme une lassitude. Car l'impression est que les autres pays africains accusent une espèce de lassitude alors que l'Angola (dames) et l'Egypte (hommes) se contentent juste de faire

l'essentiel. Dans ce rendez-vous de Brazzaville, les victoires des équipes gagnantes étaient comme programmées d'avance. Et c'est bien ce qui s'est passé bien qu'en dames la direction générale de la sécurité Présidentielle (DGSP) ait opposé, pour la première fois, une farouche et opiniâtre résistance à Primeiro de Agosto. Au final, une défaite honorable (24-27) en demi-finale pour la DGSP devant Primeiro, c'était plutôt inattendu. Mais cela démontre tout de même que l'équipe congolaise a grandi. Pour preuve, elle vient de prendre la troisième place du tournoi. Il suffisait d'un peu plus de travail sérieux, d'application et de concentration pour que la suprématie angolaise soit réellement contestée. Seulement, pour cela, il sera nécessaire de persévérer dans le travail. Depuis 1987, le Congo ne sait plus se battre pour la suprématie continentale. L'Angola, qui a appris au Congo jusqu'en 1985, est désormais parvenue au sommet et se bat de toutes ses forces pour s'y maintenir.

Mais ce qui s'est passé en demi-finale de la 44^e édition de la coupe d'Afrique des clubs champions, devrait donner des indications aux Congolaises. Elles savent désormais ce qui leur reste à faire pour combler le fossé qui les sépare des Angolaises. Cependant, c'est sûr, il reste encore beaucoup de travail. Reste à savoir si après cette défaite, en demi-finale, la DGSP ne va pas céder au découragement. Quelque part, tout paraissait fait pour gagner. Mais la chance, pour les Congolaises, c'est que BMC au masculin est monté sur le podium. Un podium quelque peu inattendu car les hommes, depuis fort longtemps, ont

perdu l'habitude de l'Afrique. On espère qu'à l'avenir la confiance leur sera renouvelée. Autre équipe à cueillir des lauriers, c'est la Jeunesse Sportive de Kinshasa qui a accédé en finale à Brazzaville. Cette équipe aura révélé au Mobombo Mopipi, un talent exceptionnel qui a marqué ce tournoi de Brazzaville. Nous reviendrons, à la prochaine parution, sur le bilan exhaustif de ces 44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions. Resterà, néanmoins, aux leçons de ce rendez-vous de Brazzaville.

Dim Martie Mizère



Le public était là

Football national

L'AS VEGAS DE BRAZZAVILLE ACCÈDE L'ÉLITE

Il se disputait mercredi dernier à Madingou dans la Bouenza la finale du play-off national ligue 2 opposant le vainqueur de la zone A (Brazzaville/Pool) au vainqueur de la zone B (Pointe-Noire/Kouilou). A l'occasion, l'As Vegas, championne de Brazzaville/Pool, a triomphé de KFA par un but à zéro.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire à en croire Rabelais dans le cid. Aujourd'hui, l'As Vegas a probablement raison de fêter intensément et pleinement. Car ce fut extrêmement difficile de s'en sortir. Bon nombre d'observateurs n'ont d'ailleurs pas manqué de remarquer que c'est là-bas, en deuxième division, que se pratique le meilleur football. Car il y a, semble-t-il, de moins en moins de trafic d'influence, de corruption, et de comportement blâmables. Il n'y donc pas de vainqueurs programmés et l'on vit de manière générale un football innocent où la victoire revient à l'équipe qui la mérite. C'est ainsi que dans la zone A du play-off national, l'incertitude était totale à l'entame. Sauf que la première journée a livré quelques indications crédibles. Déjà, ce jour-là, As Vegas a laminé Penarol (7-1)

alors que dans la bataille pour la suprématie à Poto-Poto RCB de Jerry Doucouré a pris le meilleur sur JSP de Cédric Talantsi « Gaza » par 2 à 1. Ces deux dernières équipes ont, par le passé, fait connaissance de l'élite et espéraient bien y retourner à la fin de ce play-off national. Mais, pour la Jeunesse Sportive de Poto-Poto, c'était déjà mal parti. Un mauvais départ confirmé lors de la deuxième journée puisque la JSP a dû, cette fois, partager avec As Vegas (0-0). Pendant ce temps, le Racing Club de Brazza prenait le large en battant Saint Michel de Ouenzé (2-1). RCB a même clairement affiché ses ambitions pour le titre à Brazzaville en laminant Penarol (4-0). Mais l'As Vegas n'a pas pour autant lâché en terrassant Saint Michel de Ouenzé (3-1). C'était donc la quatrième journée qui devait déterminer qui de RCB



Las Vegas de Brazzaville (Photo d'archives)

ou de l'As Vegas allait s'accaparer du visas pour Madingou où était prévue la finale. RCB de Jerry Doucouré avec neuf points n'avait besoin que d'un nul pour terminer en tête alors que l'As Vegas avait absolument besoin de gagner pour inverser la tendance. Aussi, ce vendredi 29 septembre, les Brazzavillois eurent droit à une finale féroce, âpre et acharnée. Mais l'avantage de l'As Vegas c'est aussi de bénéficier de l'expertise d'Isaac Ngata. Un nom qui, présentement, est intimement lié à l'équipe nationale de foot-

ball. Il se devait, à l'occasion, de prouver qu'il est porteur d'un nom à respecter. Et c'est ce qui s'est passé. L'As Vegas l'a emporté par 1 à 0.

Confirmation à Madingou

Mercredi dernier donc, à Madingou, l'As Vegas affrontait KFA, vainqueur du groupe B à Pointe-Noire. KFA ayant, de son côté, réussi un sans-faute devant Benisport, RCST, Munisport, et TP Mokanda. Mais, pour l'As Vegas comme pour KFA cette finale était plutôt un

vrai voyage dans l'inconnu. Il a donc fallu un petit temps d'observation pour comprendre l'adversaire en vue d'une stratégie appropriée. A ce jeu, Isaac Ngata a eu la gâchette la plus rapide. Car c'est en première période que l'As Vegas a trouvé la faille en inscrivant le but qui a sonné comme une colle.

C'est, finalement, sa recette pour ses deux finales disputées au niveau départemental puis national. L'As Vegas, désormais, est assurée de venir remplacer une autre équipe de Brazzaville à savoir Patronage Sainte Anne. Maintenant, les regards sont désormais tournés vers Pointe-Noire où l'As cheminots et KFA vont désormais disputer les barrages. L'aller c'était déjà samedi dernier sur le terrain de KFA alors que le match-retour se jouera mardi au stade municipal. C'est donc ce jour-là que sera définitivement clôturée la saison 2022-2023. La nouvelle saison va démarrer alors que les équipes de l'élite vont bénéficier chacune d'une enveloppe alléchante de trente millions de francs Cfa. On espère que les dirigeants sauront en faire bon usage.

Merlin Ebalé

Coupe de la Confédération

DIABLES-NOIRS LOGÉS DANS LE GROUPE D

C'est effectivement le vendredi 6 octobre 2023 que le tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération a eu lieu. Le représentant congolais, Diabes-Noirs de Brazzaville, est logé dans le groupe D avec RS Berkane du Maroc, le Stade Malien du Mali et le Sekhulhune United de l'Afrique du Sud. La première journée est prévue le 26 novembre 2023 et la sixième et dernière, le 3 mars 2024.



Après son succès historique en terre zambienne (2-1) devant Maestro United, l'équipe des Diabes-Noirs a confirmé ce dimanche 1er Octobre 2023 au stade président Massamba Débat en terrassant à nouveau son adversaire (2-0). Ça y est, Diabes-Noirs disputera à nouveau le championnat par groupe.

Voilà une bonne nouvelle qui arrive après la douloureuse déception causée par les Diabes-Rouges à Marrakech. Car, même vainqueur à Lusaka (Zambie), notre représentant en coupe de la confédération n'était pas à l'abri d'un retour

de manivelle. Ces dernières années, le football congolais apparaît beaucoup plus fragile à domicile qu'à l'extérieur. Le dernier exemple nous a été fourni par l'incroyable scénario contre le Soudan du Sud. Une équipe, venue de nulle part et considérée comme simple faire-valoir, s'est payé le luxe de venir gagner à Brazzaville (2-1), empêchant ainsi le Congo de prendre part à la prochaine fête panafricaine du football.

Finalement, c'est ce Soudan du sud-là qui aura été le véritable « assassin » des Diabes-Rouges. C'est donc normal qu'on ne soit pas totalement

rassuré après la victoire mémorable de Diabes-Noirs en Zambie. On se disait que cette équipe restait elle aussi capable d'une trahison à domicile. On oubliait, cependant, que l'équipe des Diabes-Noirs a fait sa mue à l'entame du 21ème siècle. Cette équipe qui, par le passé, était habituée à faire ses valises au terme de la première double confrontation continentale a maintenant changé de dimension. Il lui reste maintenant à conquérir un plus de confiance et d'audace. Il lui reste aussi à accumuler de l'expérience. Car l'année dernière, elle n'était pas passée loin des demi-fi-

nales. Toutefois, elle a préparé elle-même son exemption du tour préliminaire cette saison.

Objectif, mieux faire cette année

C'est depuis vendredi que la confédération africaine de football (CAF) a procédé au tirage au sort de la phase de groupe de la coupe de la confédération. Par conséquent Diabes-Noirs connaît déjà ses adversaires. A ce niveau-là, c'est bien connu, il n'y a plus de petites on de grandes équipes. Mais pour chaque rescapé tout dépendra de la préparation, de l'organisation mise en place et du sérieux qu'on y met dans l'opération. Diabes-Noirs est, pour sa part, en train de prendre goût à la chose tout comme d'acquiescer de la confiance. On imagine que les leçons de la saison dernière sont en

train d'être tirées et l'équipe devrait arriver au championnat plus concentrée, mieux préparée, plus ambitieuse et moins complexée. A ce niveau-là, l'équipe paraît désormais en mesure de tutoyer n'importe qui. Néanmoins, il importe de rêver un peu en faisant preuve d'intelligence, de détermination et d'application dans le jeu. Evidemment, ce n'est jamais simple car, au football, il suffit parfois de très peu de choses pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans l'autre.

Mais les meilleures équipes au monde sont celles qui savent se débarrasser de leurs complexes pour jouer leur jeu sans retenue ni calcul. Et donc il y a nécessité de se faire violence et de se dire « oui, on peut ». Gagner la coupe du Congo en terrassant l'As Otohô suffit pour que la confiance s'installe devant n'importe laquelle des épreuves. Allez Yaka !

Nathan Tsongou

RÉPARTITION POUR LA PHASE DES POULES

Groupe A : USM Alger (Algérie), Future FC (Égypte), Supersport United (Afrique du Sud), Al Hilal Benghazi (Libye)

Groupe B : Zamalek (Égypte), Sagrada Esperança (Angola), Soar Académie (Guinée), Abu Salim (Libye)

Groupe C : Rivers United (Nigeria), Club Africain (Tunisie), Dreams (Ghana), Academica Lobito (Angola)

Groupe D : RS Berkane (Maroc), Diabes Noirs (Congo), Stade Malien (Mali), Sekhulhune United (Afrique du Sud)

RÉFLEXION

MAINTENANT, CHANGEONS LA FACE DU SPORT-ROI

C'est dans très peu de temps que sera lancée la saison de football 2023-2024. Une saison que l'on espère totalement différente des précédentes. Car, pour la première fois de l'histoire les dirigeants seront épargnés de l'éternel souci dû à l'opération « *retroussons les poches* ». Tout le monde dispose cette saison de moyens permettant de bâtir une équipe de ses rêves. Seulement, l'argent reçu doit exclusivement servir au football et aux footballeurs. Il est nulle question de faire le dos rond pour en faire des propriétés personnelles. On espère

d'ailleurs qu'un mécanisme rigoureux de contrôle sera mis en place pour éviter le sabotage.

Car le Congolais d'aujourd'hui est devenu extrêmement sensible au frottement du diable au point de tordre facilement et régulièrement le cou à l'éthique et au bon sens. Il est donc difficile qu'il se mette au service du football sans calcul ni arrière-pensée. Son souci est plutôt d'être le plus malin pour profiter avantageusement de la situation. Or le football congolais, dans son état actuel, a plutôt besoin de sacrifiés et de ceux qui ont foi à l'opération réhabilitation. Car ce foot-

ball doit sortir des guerres à ne plus finir, des détournements, du trafic d'influence, de la corruption, etc. Car l'argent reçu ne pourra sûrement pas éradiquer totalement les problèmes de notre football. Car il y a aussi plusieurs mauvaises habitudes qui ont été accumulées tout au long de ces dernières années. C'est ainsi que l'assainissement du milieu s'impose. Alors, une difficile et complexe bataille doit également être engagée. En même temps qu'une vraie politique de promotion et de développement du sport. Une politique qui permette la détection, et la formation qui aident

au renouvellement facile de l'élite. C'est dire que ce football-là est aussi dépendant de ce qui se passe dans les autres branches du sport tout en étant sport-roi. Mais chez nous il est visiblement pris en otage par les anti-valeurs. Donc notre crainte réside dans le fait que le bel investissement actuel ne ressemble à un coup d'épée dans l'eau si jamais des garde-fous ne sont pas installés. Il s'agit donc de faire preuve d'intelligence, d'imagination et de rigueur afin qu'on en arrive, enfin, à changer la face de notre football. Car, en ce moment, on est seulement sur la bonne voie. Or, il est question d'aller plus loin. Alors, donnons-nous la main pour atteindre les objectifs visés.

Georges Engouma